



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Mercredi 29 septembre 2021 - **MARSEILLE**

RÉUNION INTERMÉDIAIRE - 17H30-19H30 - 130 PARTICIPANTS

Quels premiers enseignements du débat ?

Commission particulière du débat public (CPDP)

M. Étienne BALLAN
Président

M. Arthur LAUNEAU
Membre

M. Mathias BOURISSOUX
Membre

Mme Chantal JOUANNO
Présidente de la Commission
nationale du débat public

Intervenants

M. Hervé MENCHON
Adjoint au maire de Marseille
en charge de la biodiversité
marine

M. Xavier PIECHACZYK
Président de RTE

Mme Barbara POMPILI
Ministre de la Transition
écologique

Mme Annick GIRARDIN
Ministre de la Mer

M. Mickaël CHERPE
Coordinateur de l'ARRA

Mme Mélanie ARBOUSSET
Responsable antenne Delta FM

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Bonsoir à tous. Je vais vous proposer qu'on démarre. Nous sommes en train de caler les liaisons avec les intervenants à Paris et à Montpellier. Les deux ministres, Mme POMPILI et Mme GIRARDIN sont à Paris, et M. PIECHACZYK, le président de RTE, est à Montpellier. Je m'appelle Étienne BALLAN. Je suis président de la Commission particulière du débat public.

Je propose à M. MENCHON, adjoint au maire de Marseille, de bien vouloir nous accueillir dans cette très belle salle.

... **M. Hervé MENCHON**, Adjoint au maire de Marseille en charge de la biodiversité marine

Messieurs. Monsieur le préfet. Je représente ce soir le maire de Marseille Benoît PAYAN. Je salue la présence pour cette réunion publique sur le débat Éoliennes flottantes du préfet MIRMAND, du président de la RTE, de Mme Chantal JOUANNO pour la CNDP, et en duplex, Mme Barbara POMPILI, ministre de l'Environnement, et Mme Annick GIRARDIN, ministre de la Mer. Je suis moi-même adjoint à la biodiversité marine et à la mer et j'ai souvent à traiter les questions de l'éolien flottant dans le cadre de ma délégation. Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette raison-là et aussi parce que la ville de Marseille a à cœur de contribuer le plus possible au partage et au bon fonctionnement de la démocratie locale. Le débat que nous aurons ce soir et que nous devons avoir doit être le plus élargi et le plus partagé possible dans la population, car on considère ici à Marseille qu'il répond aux urgences environnementales du XXI^e siècle. Merci beaucoup.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Quelques mots d'explication sur les quelques règles de cette réunion. Vous pouvez enlever le masque lorsque vous parlez, mais on vous demande de le garder lorsque vous ne parlez pas. C'est la règle du jeu. On a recueilli vos coordonnées à l'entrée de sorte qu'il n'y ait pas de difficultés à vous joindre si on avait un problème lié au Covid-19. Enfin, comme certains ont pu le remarquer, cette réunion n'est pas soumise au pass sanitaire. Il s'agit d'une activité de type politique, en tout cas de type collectif et politique, donc à ce titre-là, il n'est pas nécessaire et, surtout, il n'est pas légal de demander le pass sanitaire. C'est pour cela que nous serons d'autant plus vigilants sur le respect des règles sanitaires et sur le port de votre masque jusque sur le nez.

Pour ce qui est du déroulement de la réunion, je vais vous expliquer brièvement comment cela va se passer. Nous sommes à une réunion d'étape, une réunion intermédiaire. Nous sommes déjà très heureux que vous soyez nombreux et nombreuses ce soir, pour une raison simple. L'année et demie que l'on vient de passer a changé un peu les pratiques et les façons de débattre et nous essayons le plus possible de maintenir des moments où on peut discuter ensemble dans une même salle et, en même temps, donner la possibilité par les outils numériques de pouvoir échanger même quand on est en distance. Ce projet d'éolien flottant en Méditerranée concerne très largement l'ensemble du pays et pas seulement la seule façade littorale. C'est pour cela qu'on souhaitait que cette réunion soit à la fois en présence, ici, à Marseille et elle est également suivie par les internautes qui peuvent suivre la réunion en streaming sur la chaîne YouTube du débat, et que je salue à cette occasion.

Peut-on afficher les liaisons à distance ? Je voudrais accueillir Xavier PIECHACZYK. Bonsoir. Vous êtes président du directoire du Réseau de Transport d'Électricité. Vous nous faites l'honneur de participer à distance. Vous êtes à Montpellier, je crois. Je vais également accueillir Mme Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique, et Mme Annick GIRARDIN, ministre de la Mer, qui sont normalement ensemble à Paris. Bonsoir, mesdames les ministres. Merci beaucoup de votre participation. Il était effectivement prévu initialement que vous soyez sur Marseille, mais vos contraintes ministérielles, que nous comprenons tous, vous ont empêchées d'être parmi nous ce soir. Nous voulions vous remercier d'avoir accepté l'invitation et de contribuer aux échanges. Vous êtes les décideurs, les trois personnes que vous voyez à l'écran sont les personnes qui sont les maîtres d'ouvrage du projet éolien flottant. À ce titre, vous serez amenés à prendre des décisions à l'issue du débat public. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité organiser pour tous un échange très horizontal auquel vous pouvez participer et sur lequel, très certainement, vous aurez des choses à dire et à entendre, de sorte que le public ici présent puisse aussi vous interroger directement.

... Mme Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique

Nous sommes heureuses d'être là et de pouvoir participer à cet échange. Pour nous, c'est très important que les débats aient lieu, et qu'ils aient lieu bien en amont, puisque l'idée, c'est que l'on puisse tenir compte des échanges pour pouvoir faire évoluer les projets.

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Je vous propose sans plus attendre qu'on précise le déroulé de cette réunion. Nous sommes ensemble pour à peu près deux heures, 19h30 ou peut-être 19h40. Nous avons beaucoup de choses. Le débat s'est ouvert depuis le 12 juillet. Évidemment, beaucoup de débats et de questions ont déjà été soulevés. Nous vous proposons de traiter l'ensemble des sujets et de les rassembler sous deux angles, deux sessions. Une première session sera consacrée aux spécificités de la Méditerranée et de la question que pose l'installation d'éolien flottant dans cette mer et à cet endroit-là, dans le golfe du Lion et le golfe de Fos. Et puis, la deuxième séance sera plutôt consacrée à la question de l'ambition de ce projet et des différentes visions qui sont en train d'émerger dans le débat public. Et donc, comme toute réunion intermédiaire, les choses ne sont pas figées. Il reste un mois de débat. Ce que nous allons échanger ce soir, ce sont de premiers éléments, des choses qui sortent et qui vont nous permettre d'enrichir les échanges que nous aurons jusqu'au 31 octobre.

Pour ce qui est de ce soir, je voudrais à nouveau remercier, au-delà des ministres et du président de RTE, le directeur interrégional de la Mer M. LEVERT, monsieur le préfet Christophe MIRMAND, qui nous fait l'honneur de sa présence, et Mme Chantal JOUANNO, présidente de la CNDP, qui sera amenée à faire la synthèse de cette réunion, exercice ô combien délicat, qu'elle fera en fin de réunion. Je vous remercie tous d'être là et je remercie également tous les participants, ceux que nous n'avons pas toujours vus en vrai, que nous avons souvent vus derrière des écrans. Donc, cela nous fait très plaisir, à la commission et à moi-même, de vous voir concrètement, en chair et en os. Pour se mettre dans le bain de ce qu'il s'est passé, le débat a été très diversifié dans ses modalités. Le principe d'un débat public, je vais le redire très brièvement, c'est d'échanger des arguments, de

discuter et de donner la possibilité à chaque personne d'exercer un droit individuel qui est un droit constitutionnel. L'article 7 de la Charte de l'Environnement de la Constitution nous donne à chacun le droit d'être informé et de participer à l'élaboration de la décision publique ayant un impact sur l'environnement. Pour garantir que toute personne puisse exercer son droit, la logique du débat public, c'est d'aller vers, c'est-à-dire d'aller vers les personnes, là où elles sont, aller les rencontrer, ouvrir un maximum de canaux pour qu'on puisse discuter, débattre et échanger. Pour cela, depuis le 12 juillet, les modalités dont je parlais sont relativement nombreuses. J'insiste beaucoup sur cette idée d'aller vers et de démultiplier les possibilités données aux personnes de s'exprimer.

Je vais vous donner une première note d'ambiance avant de vous passer une vidéo qui va nous permettre d'entendre la parole des citoyens qui se sont exprimés. Une note d'ambiance tout de suite sur la diapositive suivante. D'abord, l'appétit et l'intérêt de participer de nombreuses personnes. On a recueilli aujourd'hui à peu près 1 500 échanges. Quand je dis 1 500, ce n'est pas 1 500 connexions ou clics, il s'agit bien de 1 500 échanges argumentés, de participations à des réunions, de rencontres sur le débat mobile. Vous avez vu le camion en bas de la salle. Il a circulé sur l'ensemble des deux régions pendant tout l'été. Et puis, d'échanges argumentés grâce à nos partenaires : le Bureau des guides des Bouches-du-Rhône, mais également Les Petits Débrouillards, le CPIE, et d'autres sur la région Occitanie.

Ce qu'on souhaitait partager avec vous, c'est d'abord un très bon accueil et une envie très forte de participer, même s'il y a une méfiance sur l'utilité du débat, l'impression, mesdames les ministres, vous l'avez sans doute déjà entendu, que ce projet est déjà décidé, que ce type de grands projets est déjà tellement dans les tuyaux qu'on ne peut pas l'arrêter. C'est un point important. Il y a toujours cette méfiance. Mais au-delà de cette méfiance, le public manifeste une envie, un appétit, et en particulier sur les questions énergétiques et d'environnement où on s'est rendu du compte, nous, commission, que le public a un très haut niveau de connaissances et de réflexion très élaboré sur des questions très complexes. C'est très passionnant de discuter avec chacun, quel qu'il soit et d'où qu'il parle.

L'autre point important, dans ce débat, c'est qu'une très grande diversité d'acteurs et d'utilisateurs de la mer s'est exprimée jusqu'ici. On peut penser aux pêcheurs, aux plaisanciers, aux scientifiques, qui ne sont pas usagers de la mer, mais qui ont leur mot à dire, et à l'ensemble des citoyens. Mais ce débat aujourd'hui fait la preuve que, dans un même espace, on peut échanger même si on n'est pas d'accord et que cela peut fonctionner. Enfin, un dernier point, cette logique de nuance et d'analyse assez complexe des choses, de beaucoup de questionnements. On serait en peine aujourd'hui, cela tombe bien, car ce n'est pas le but du débat public, de vous dire si les gens sont plutôt pour ou contre. Mais si on nous le demandait, on serait incapable de le dire.

Les personnes, aujourd'hui, ne s'expriment absolument pas sur l'angle de « je suis absolument pour ou contre ». Elles s'expriment beaucoup, et on va les entendre ce soir, sur un registre plutôt de dire « je suis plutôt pour, mais j'ai des questionnements » ou « je suis plutôt contre, mais je veux en savoir plus ». Il y a énormément de nuances dans les positionnements pris. On voulait partager avec vous une citation d'un monsieur qui s'est exprimé à Argelès et qui a validé toute la démarche en disant à Sophie BERTRAN DE BALANDA, qui est membre de la commission : « Chère madame, depuis que je suis sur Terre, on ne m'a jamais demandé mon avis. C'est la première fois. » Rien que

pour cela, ce débat public est déjà pour nous une réussite. Maintenant, je vous propose d'entendre ces paroles de citoyens qui ont été recueillies en vidéo pour pouvoir lancer un peu notre débat.

[Diffusion d'une vidéo]

Merci pour votre attention. Vous retrouverez des prises de parole en vidéo sur le site Internet du débat. Je vous propose que nous démarrions la première session. Chaque session va se dérouler de la façon suivante très simple : je vais faire un retour, je vais essayer de vous synthétiser en quelques mots les principaux arguments et les enseignements que nous tirons aujourd'hui de ces échanges. Ensuite, nous donnerons la parole à des participants qui ont participé au débat public et qui vont témoigner aujourd'hui de ce qu'ils ont entendu et de ce qu'ils retiennent aujourd'hui du débat. Ces participants poseront sans doute pour la plupart des questions, peut-être à vous, mesdames les ministres, peut-être à vous, M. PIECHACZYK, peut-être à vous tous, d'ailleurs. Mesdames les ministres et M. PIECHACZYK, vous aurez à votre tour quelques minutes pour répondre et réagir à ce que la CPDP aura évoqué et aux questions des participants, et nous ouvrirons ensuite un temps à chaque fois d'à peu près 25 minutes d'échange avec la salle. Je vais démarrer sur ce premier sujet.

« En Méditerranée, en êtes-vous sûrs ? » Dans un débat public, on aime bien poser des questions. Cette session va être consacrée aux spécificités et à cette question d'implanter ou non des grands parcs éoliens dans cette mer. Il y a pas mal de texte sur les diapositives, donc je vais essayer de ne pas trop lire, ce n'est pas l'objectif. Le point très fort qui ressort de notre débat public aujourd'hui, c'est que la Méditerranée est non seulement un milieu singulier, un milieu spécifique, c'est aujourd'hui aussi un milieu qui n'est pas en très bon état, qui subit des pressions de toute nature, avant même qu'il y ait de l'éolien ou pas. Il y a déjà un grand nombre de pressions. C'est aussi un milieu fortement méconnu.

Concrètement, le golfe du Lion reste, avec son plateau continental, une zone qui produit d'un point de vue biologique par des phénomènes physiques tout à fait connus, c'est-à-dire les apports de matières du Rhône, la remontée des eaux profondes. On suit les stocks de poissons de façon très précise, mais on suit plus globalement la question écologique. Pour autant, l'état initial, c'est-à-dire l'état actuel de l'environnement, est mal connu. On sait peu de choses sur cette biodiversité marine, y compris sur l'avifaune.

On a des positions assez contrastées. L'État nous présente des éléments de connaissance avec une étude bibliographique très ambitieuse et documentée qui fait le point sur l'état des connaissances. L'État estime que globalement, à part sur l'avifaune migratrice, les connaissances sont robustes. De l'autre côté, on a des positions des scientifiques ou du CNPN, Conseil National de Protection de la Nature, qui estime au contraire que pour le moment, l'état des connaissances est très faible et très limité et qui ne permet pas aujourd'hui de se faire une véritable idée de l'état du milieu.

Au vu de cette méconnaissance reconnue assez largement, l'État et d'autres partenaires financent des projets de recherche sur la biodiversité marine en Méditerranée dans les années qui viennent, notamment sur l'avifaune, mais pas seulement. Un des points particuliers de ce débat, c'est qu'il se situe dans un contexte important pour la biodiversité. C'est ce congrès de l'UICN qui vient de se terminer à Marseille et qui tente, à travers le Manifeste de Marseille qui est cité ici, de trouver un équilibre entre les objectifs climatiques et les objectifs de protection de la biodiversité en stipulant

qu'il ne faudrait pas que les mesures de lutte contre le changement climatique conduisent à de nouvelles pertes de biodiversité. Ces prises de parole notamment des représentants de l'État pèsent fortement sur ce projet. Vous avez toujours sur chaque diapositive une petite citation que je vous invite à lire, qui est tirée des échanges qu'on a pu avoir avec les participants.

Cette mer, ce golfe du Lion n'est pas vide. Il est même loin d'être vide. Il est finalement assez intensément utilisé par de nombreux usages. La liste n'est pas du tout exhaustive. Une des questions posées dans ce débat, c'est finalement : dans cette mer, est-ce qu'il y a des zones plus propices ou moins défavorables à l'installation d'éoliennes ? Aujourd'hui, dans l'ensemble des échanges qu'on a pu avoir, il ressort plutôt – mais j'expliquerai après que nous allons travailler plus précisément sur la localisation et les zones dans le courant du mois d'octobre, donc je vous invite à participer à ces échanges si cette question vous intéresse – une certaine répartition des usages de façon assez homogène, assez répartie, puisque de nombreux usages sont liés à la présence du plateau continental, à un littoral touristique et à une dynamique d'écosystèmes qui ne différencie pas de façon très précise sur le plateau des zones plus particulières que d'autres.

Sur cette question des usages, beaucoup de questions sont posées. Est-ce que l'éolien peut arriver dans ce système ? Peut-il se faire une place ? Cette place, quelle est-elle ? Est-ce qu'il fait bouger les autres usages ? Finalement, est-ce que l'éolien, c'est un usage qu'on additionne ou est-ce qu'au contraire, et c'est demandé par les associations de protections de l'environnement, avant d'envisager de nouveaux usages, il ne faudrait pas d'abord restaurer l'écosystème, retrouver une qualité environnementale, un bon état environnemental avant d'installer de nouveaux usages ?

Enfin, un dernier point sur lequel je reviendrai plus tard, c'est que ce débat a un très grand intérêt à notre avis, et je crois que la Commission nationale et l'État le partagent, c'est qu'il porte sur un grand morceau de façade avec une certaine homogénéité, parce que c'est presque un débat de façade. On ne va pas jusqu'à Nice, c'est vrai, parce que le vent est beaucoup plus faible au large de la côte orientale de la Méditerranée française, mais en revanche, on a la possibilité d'envisager un très grand espace et d'y réfléchir à cette échelle-là. D'ailleurs, un pêcheur nous dit : « La mer est immense. Il y a de la place pour tout le monde. » Un autre estivant nous dit : « Les éoliennes, on finira par les trouver belles », en référence à la question des paysages. Le troisième point concerne cette spécificité méditerranéenne.

Beaucoup d'acteurs se posent la question : est-ce que le temps de la décision pour l'éolien commercial est vraiment venu en Méditerranée ? Pourquoi ? Il y a une incompréhension assez générale de la part d'à peu près tous les acteurs qui s'expriment en dehors de la maîtrise d'ouvrage, les régions et la filière éolienne, à part cela, les acteurs qui participent au débat trouvent anormal et questionnent le fait qu'on n'attende pas les fermes pilotes pour décider sur les fermes commerciales. Il y a de nombreuses raisons qui sont là. Ces acteurs ne sont pas forcément d'accord entre eux pour le reste. Vous avez dans cette panoplie d'acteurs des gens qui sont peut-être un peu plus favorables et d'autres un peu moins, et ils ne partagent pas les mêmes regards, mais ils partagent ce même argument pour les raisons qui sont indiquées ici. On peut faire autre chose, c'est trop incertain, on a déjà une énergie décarbonée, on ne prend pas les précautions nécessaires.

Et enfin, mais c'est aussi un argument, l'État ne tient pas sa parole. Il s'était engagé à attendre les fermes pilotes pour décider sur le commercial, et l'accélération du calendrier, ou en tout cas ce nouveau calendrier trouve une véritable incompréhension dans le public. Cet argument trouve aussi des traducteurs, et notamment à travers ce qu'on appelle la séquence ERC. La question est très clairement posée par le CNPN, qui l'a posée dans le débat. Éviter, Réduire, Compenser, en fonction de ce qu'on fait, du moment où on décide, est-ce qu'on pourra encore éviter, si on décide aujourd'hui d'une localisation, alors qu'on n'a pas tous les éléments environnementaux pour le faire ? Cette première partie de la séquence ERC, la question de l'évitement des effets environnementaux, est mise en question si le calendrier de la décision est celui qui est présenté aujourd'hui par l'État.

De fait, dans ce type de situation, il y a plusieurs sujets. Qu'est-ce que l'on sait et qu'est-ce que l'on ne sait pas ? Qu'est-ce qu'on a déjà appris ou non à travers ces fermes pilotes ? Est-ce qu'on sait déjà des choses ? Un certain nombre d'acteurs disent oui. D'autres acteurs disent non. Le débat public a pour objectif, et on espère faire ce point dans les deux semaines qui viennent avec vous, de bien préciser quels sont les retours d'expérience acquis, ce qu'on sait, ce qu'on ne sait pas encore, combien il faudrait de temps pour attendre tel ou tel retour d'expérience lié aux fermes pilotes.

Je vais donner la parole maintenant aux participants, à commencer par M. Antoine ADAM. En quelques mots, comment vous vivez le débat, ce que vous en avez retenu et si vous avez une question à mesdames les ministres ou à un autre acteur.

... M. Antoine ADAM, Participant

Bonjour. J'habite à Perpignan et je pratique la voile en toute saison à Canet-en-Roussillon. Je fréquente de nombreux collègues plaisanciers dans le cadre du club des plaisanciers de Canet-en-Roussillon. L'annonce du projet auprès de ces gens-là ne les laisse pas indifférents. Au-delà des restrictions de circulation et des limitations de zones de pêche, nos remarques ou questions concernant le projet portent sur deux axes : d'abord, l'impact écologique prévisible et puis, les doutes sur la pertinence technologique du projet.

Sur l'impact écologique, la mer Méditerranée est actuellement reconnue comme une zone de grande fragilité écologique. Trois exemples qui touchent le plaisancier. La pollution plastique, on en rencontre sans arrêt en mer quand on circule. Le constat sur la disparition des herbiers de Posidonies. Les Posidonies, on est sensibilisés à ne pas trop les martyriser, même pas du tout. On a des systèmes de bouées mises en place. Troisième exemple : les dispositions prises pour la mise en place d'une déconstruction écologique des bateaux en fin de vie. Je me demande si ce sera pareil pour les équipements du projet.

Deuxièmement, la pertinence technologique. On a un sérieux doute sur la fiabilité du système compte tenu des conditions météo qu'on rencontre tout le temps. Cela se catalyse par des changements rapides et difficilement prévisibles dans la météo. Par ici, c'est souvent un échec. On a vraiment du mal à imaginer une hélice en rotation sur un mât de 200 m de haut, plus 70 m pour la pale. Cela fait un fardage assez important. Tout cela soumis au vent et à la houle, on pense quand même que cela devrait engendrer de nombreux et coûteux dysfonctionnements. Je ne sais pas si cela a été simulé ou étudié. C'est assez impressionnant, si cela marche un jour.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Mme HÉNAULT devait intervenir avec nous ce soir. Elle est exploitante en Camargue d'une manade, et ses juments se sont échappées. Donc elle a dû rebrousser chemin sur la route. Elle n'est pas avec nous. C'est donc Élise qui va lire son texte.

... **Mme Élise TROUVÉ-BUISSON**, Membre du Secrétariat général de la CPDP

Je vais lire son texte à la première personne du singulier. « Comment je vis le débat ? C'est l'opportunité de voir s'exprimer et j'espère que ces réflexions seront prises en compte dans les décisions du choix d'implantation de ce projet. Les faits marquants. Le débat a été limité au grand public, mais il aurait été souhaitable que les collectivités territoriales, les associations, les comités scientifiques y participent pour alimenter la réflexion. Le Document stratégique de façade prévoit déjà l'implantation d'éoliennes en Méditerranée alors que les avis des comités scientifiques y sont défavorables et que les collectivités n'ont pas eu l'occasion de se prononcer.

Les arguments à retenir. Les études menées sur les couloirs migratoires mettent en évidence la préférence à donner à certains secteurs de la façade méditerranéenne. La façade camarguaise se situe sur une zone migratoire trois fois supérieure à d'autres secteurs, ce qui classe ce secteur comme un hotspot migratoire. Plusieurs millions d'oiseaux y transitent. De plus, la Camargue a une très forte population d'oiseaux hivernants. C'est une zone humide prioritaire pour les acquisitions par le Conservatoire du littoral, zone de biosphère classée Ramsar, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, zone Natura 2000, laboratoire de nombreux scientifiques, réserve nationale et départementale. Au regard de cette qualité environnementale, l'opportunité de l'implantation sur ce secteur ne peut qu'être mise en cause. D'ailleurs, la Réserve de Camargue et les Conseils scientifiques ont émis des avis défavorables.

La question. L'État a pris des engagements pour préserver la biodiversité. Le choix de l'emplacement du projet n'est-il pas contraire à ces engagements et aux efforts entrepris jusqu'à ce jour pour la préservation de la biodiversité terrestre et marine ? »

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Ensuite, on va donner la parole à M. Djilali GUENNICHE, qui a beaucoup participé au débat, notamment en ligne. C'est celui qui vient du plus loin, ce soir.

... **M. Djilil GUENNICHE**, Participant

Toulouse ! Je suis ingénieur aéronautique, navigateur à mes heures et amoureux de la mer. Comment je vis le débat ? Je trouve d'abord que c'est très innovant. C'est la première fois que j'entends parler de ce type d'initiative. Donner la parole aux citoyens, la richesse du dossier qui est en préparation, les nombreuses téléconférences, la compétence des intervenants... Ce que j'ai appris et comment ma position a évolué.

Depuis des années, je suis convaincu que des éoliennes flottantes en Méditerranée, c'est très bien compte tenu du vent qu'il y a, la tramontane en particulier, et qu'elles présentent un très grand intérêt.

J'ai été emballé quand j'ai entendu parler du projet. Mais en voyant les photomontages, merci à ceux qui les ont faits, l'emplacement envisagé, j'ai pris conscience du danger que représente ce projet sur la vision de la mer et sur la ligne d'horizon, en particulier dans cette région miraculeusement préservée depuis des décennies. C'est très important, parce que j'ai beaucoup voyagé dans le monde. Des zones comme le golfe du Lion, on n'en voit pas souvent. Je suis surpris aussi du gigantisme des installations : des dizaines d'éoliennes presque aussi hautes que la tour Eiffel. Ce n'est pas anodin. J'ai donc maintenant de grandes réserves sur le projet dans le format présenté. Mes questions, j'en ai deux. A-t-on vraiment tout fait pour prendre en compte l'impact qui sera définitif sur la vue sur le grand large, en considérant la dimension symbolique et philosophique de ce que la mer représente, pas seulement pour les habitants du littoral, pas seulement pour les Français, mais pour tous les Européens qui viennent en vacances ? C'est un espace visuel encore vierge de présence humaine, un espace pour se ressourcer, se reposer, ressentir une émotion devant l'infini. Techniquement parlant et en consultant les dossiers, je ne vois rien qui s'oppose formellement à ce que les éoliennes soient invisibles, c'est-à-dire placées derrière l'horizon, soit en les mettant plus loin, soit en les faisant moins hautes, soit les deux. Quel serait l'impact financier sur le KWh pour les rendre invisibles ? C'est une question pour monsieur le président de RTE. Cette information devrait être donnée aux citoyens pour qu'ils puissent décider et approuver le projet en connaissance de cause. Je vous remercie.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. À présent, dans un cadre un peu particulier, on a des partenariats avec Les Petits Débrouillards notamment, et avec plusieurs lycées sur l'ensemble de la région. Ce soir, on est ravis d'accueillir les élèves du lycée Le Chatelier à Marseille, dans le troisième arrondissement, et je donne la parole pour deux interventions. D'abord, à M. Farid BALI ensuite à M. Nabil NEBARSKI.

... **M. Farid BALI**, Élève au lycée Le Chatelier à Marseille

Bonjour. Nous sommes quatre représentants du lycée Le Chatelier en première Bac pro chimie. Nous participons au débat en classe à travers cinq ateliers de deux heures, encadrés par l'association Les Petits Débrouillards et on a eu l'intervention des membres de la Commission particulière du débat public, où on nous a présenté le projet avec les quatre zones en Occitanie et dans les Bouches-du-Rhône. On a défini le débat public dans le cadre d'un projet sur l'environnement et, en deuxième séance, on a travaillé sur les énergies fossiles et les énergies renouvelables. En troisième séance, on a eu l'intervention d'un ingénieur de l'entreprise EOLFI, qui nous a présenté la technologie de l'éolien. On a pu expérimenter les prototypes d'éoliennes flottantes. En fin de journée, on a eu l'intervention de deux membres du CEA, le Commissariat de l'Énergie Atomique, qui nous ont présenté les enjeux des énergies nucléaires couplées avec les énergies renouvelables. Nous avons réfléchi en classe sur trois questions que nous souhaitons poser à la ministre. Je vais poser la première. Est-ce que le projet présente un danger pour l'environnement ?

... **M. Nabil MEBARKI**, Élève au lycée Le Chatelier à Marseille

Bonjour. Ma question est la suivante. Est-ce que le prix de l'électricité va baisser en France ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Il y a eu un vote sur les questions que vous souhaitiez poser. Il y avait beaucoup de questions possibles. Vous avez hiérarchisé par un vote les questions qui étaient pour vous les plus prioritaires. Merci à tous. Mme GIRARDIN, Mme POMPILI, je vous propose de prendre quelques minutes, ce sera assez bref, on aura ensuite des échanges avec la salle, mais si vous souhaitez déjà réagir aux différentes questions, aux différents points soulevés par la CPDP ou par les témoins qui viennent de témoigner.

... **Mme Barbara POMPILI**, Ministre de la Transition écologique

Bonjour à tous. Effectivement, les questions que vous posez sont les questions les plus importantes et que nous nous posons nous aussi, parce qu'on voit bien qu'on a cette nécessité, mais nous en parlerons dans la deuxième partie du débat, de développer les énergies renouvelables et donc de développer l'éolien, et donc de développer l'éolien en mer, et donc de ne pas rester que sur l'éolien posé, mais aussi sur l'éolien flottant.

Pourquoi la Méditerranée ? Effectivement, la Méditerranée présente un certain nombre d'enjeux intéressants. Il y a beaucoup de vent, pas partout, et notamment dans le golfe du Lion, il y en a beaucoup, pour répondre à des objections qui ont été faites sur l'aspect technique. Bien évidemment, tous ces aspects sont pris en compte au départ. Si l'on considère que le vent n'est pas suffisant pour mettre en place des éoliennes, y compris ceux qui les installent, les entreprises, on ne va pas avoir intérêt à installer des éoliennes là où le vent n'est pas adapté. Donc, cela fait partie des réflexions que l'on se pose.

L'impact sur la biodiversité, c'est le sujet qui, pour nous, est le sujet le plus important à regarder, parce que certains d'entre vous l'ont dit, ce serait absurde et terrible si, pour lutter contre le changement climatique, on se retrouvait à porter atteinte à la biodiversité. C'est pour cela que nous sommes en train de travailler sur plusieurs zones et que l'on demande aussi des retours de tout le monde sur ces zones pour bien regarder là où l'impact sur la biodiversité sera le moins important. On ne peut pas dire qu'il y a zéro impact. Mais il faut toujours se rappeler que le plus grand danger pour la biodiversité en ce moment, c'est le réchauffement climatique. Le premier, et de loin. D'ailleurs, on en voit déjà les effets, notamment en Méditerranée, parce que c'est en Méditerranée que le réchauffement climatique avance le plus vite.

La Méditerranée est la mer la plus impactée sur le réchauffement climatique. Ses effets sont plus importants en Méditerranée que par exemple dans l'Atlantique. Donc, nous avons besoin de la protéger. Bien évidemment, il y a de grosses bêtises qu'on ne fait pas et qu'on ne va pas faire. Vous parlez des herbiers de Posidonies tout à l'heure. Évidemment, il est hors de question d'aller mettre des éoliennes sur des herbiers de Posidonies. L'intérêt des éoliennes flottantes, c'est aussi justement qu'on ne plante pas de pieux dans le sol. Cela permet d'avoir un impact sur le sol sous la mer qui est moins important.

Vous avez aussi parlé des fermes pilotes. Je pense que c'est important qu'on reparle de ces fermes pilotes. Bien sûr qu'il faut qu'il y ait un retour des fermes pilotes. Comme vous le savez, les fermes

pilotes vont être mises en service en 2023. Le projet actuel sur lequel nous sommes en train de débattre ne commencerait à être construit qu'au moins quatre ans plus tard, c'est-à-dire qu'on aura les retours de ces fermes pilotes au fur et à mesure. Cela pourra faire évoluer un certain nombre de choses. Mais on ne peut pas traîner comme cela. Si on commence à construire en 2027, vous voyez bien qu'on va avoir une mise en service de ces éoliennes d'autant plus repoussée. Repousser encore, et on en parlera après, cela nous met en difficulté par rapport à nos besoins de faire face à une demande d'électricité qui va augmenter. Je pense que Xavier PIECHACZYK en parlera.

Par contre, dernier point et ensuite je laisserai parler les autres, sur la question de la faune migratrice, des oiseaux. On a des études mises en place, parce que les retours d'expérience, on en a déjà. On en a sur d'autres éoliennes, sur les éoliennes posées qui existent partout ailleurs dans le monde. Il faut se rappeler qu'on n'a pas du tout d'éoliennes offshore en fonctionnement en France. Il y en a partout ailleurs. Il y a des pays d'Europe qui sont très en avance sur nous, ce qui nous permet d'avoir des retours d'expérience. Mais sur la Méditerranée en elle-même, on a déjà une bibliographie nombreuse sur les espèces qui existent. Le Premier ministre a annoncé il y a deux ou trois semaines qu'on allait faire une étude qui s'appelle MIGRALION, sur laquelle on met 50 millions d'euros, pour regarder spécifiquement ces couloirs de migration des oiseaux pour être sur des informations scientifiques qui nous permettront aussi de bien positionner le parc. C'est aussi pour cela qu'on n'a pas encore définitivement décidé de la zone, parce qu'il y a le débat et les scientifiques qui vont nous permettre de finaliser tout cela et d'affiner.

... Mme Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer

Bonjour à tous. Peut-être quelques éléments du point de vue de la ministre de la Mer. Je suis très heureuse qu'on ait ce débat. Quand je suis arrivée à la tête de ce ministère, c'était très récemment, car il vient d'être recréé, j'ai dit que la totalité de l'enjeu, c'était la planification en mer. Vous avez parlé tout à l'heure des usages et des usagers, qui sont multiples. On a tendance à dire que la mer est immense, qu'il y a de la place pour tous. Sauf que le « tous » en question, généralement, se rejoint sur des zones très limitées, d'où l'importance de cette anticipation large que l'on a aujourd'hui. Barbara disait tout à l'heure qu'on part de zones très élargies. Selon les informations qu'on aura au fur et à mesure et la part du débat, on précisera dans ces zones où c'est plus adapté d'y aller, selon les impacts qui seront retravaillés, puisqu'il y a eu des annonces fortes du Premier ministre.

Oui, nous pouvons le réaffirmer là, nous avons des manques de données dans la Méditerranée, comme ailleurs. Celle-ci est largement fragile, on a pu le répéter à l'UICN, mais je l'ai répété à nouveau la semaine dernière en Tunisie, à Bizerte, où nous étions en train d'exposer cette Méditerranée exemplaire que nous voulons tous ensemble, pays entourant cette Méditerranée. Je crois qu'on est dans le bon, on est dans le débat, le partage. Les inquiétudes sont normales. Il y aura des réponses. Il y a des informations qu'on n'a pas encore aujourd'hui. Mais en clair, on marche ensemble. On va pouvoir avoir petit à petit ces informations. Même si Barbara l'a dit, je rappelle l'histoire des herbiers de Posidonies. On les protège fortement. D'ailleurs, des mesures ont été prises sur les mouillages dans la Méditerranée. C'est évident qu'on ne va pas installer des éoliennes flottantes qui, c'est vrai, sont moins impactantes que celles que l'on fixe, mais qui ont malgré tout quelques ancrages. Et ces ancrages ne sont pas dans des zones où il y a des herbiers, bien entendu. Ce serait contraire

au plan mis en place. Il y a eu cette critique : « Vous n'avez pas assez » ou « vous ne consultez pas suffisamment les collectivités ». Les collectivités font partie de la commission spécialisée en éolien. Elles font partie des travaux que nous menons, que ce soient les régions, les départements, le Grand Narbonne, la métropole Aix-Marseille. Ils sont partie prenante de nos travaux. Il y a aussi bien entendu tous les utilisateurs, que ce soit Armateurs de France, la CCI ou les entreprises représentées... Il y a bien entendu aussi le Grand port maritime de Marseille, les ONG. N'oubliez pas qu'il y a aussi ce débat, en dehors du débat public, permanent au sein des organisations, du Conseil maritime de façade, que nous avons créé et qui joue son rôle de proposition, d'identification des zones de développement éolien potentielles.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. M. PIECHACZYK, voulez-vous dire un mot ?

... **M. Xavier PIECHACZYK**, Président de RTE

En quelques mots, simplement pour rappeler que RTE est en charge, lorsque la France envisage un projet d'éoliennes offshore, de la station que l'on construit en mer et du raccordement, donc des câbles qui ramènent l'électricité vers la terre pour la connecter au réseau terrestre. Un maître d'ouvrage, ce n'est pas un être froid caché dans un bureau de Paris. Moi, je suis très content d'être là, de vous écouter et de pouvoir répondre à vos questions en transparence. On est là pour tenir compte des échanges qui ont lieu dans le débat public même si aujourd'hui, nous ne sommes qu'à mi-parcours de ce débat. Nous appliquons tous les principes qui sont définis par la loi française, c'est-à-dire Éviter, Réduire, Compenser, et je dirais Suivre. Cela, c'est une première chose.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est qu'un maître d'ouvrage comme RTE, c'est un maître d'ouvrage composé de scientifiques et nous étudions l'écosystème avec un regard de scientifique. Par exemple, nous sommes impliqués dans treize programmes R&D en Europe sur les questions d'impact des énergies marines. À ce titre, je pense que c'est bien qu'on entende que les questions des impacts, ce ne sont pas les mêmes lorsqu'on fait des travaux et lorsque les champs sont en exploitation. Je pense qu'il est important que tout le monde l'entende. Il peut y avoir des impacts pendant les travaux. Il y a d'autres impacts pendant l'exploitation.

En ce qui concerne le raccordement, une fois que le champ est construit, il n'y a plus d'impacts puisque le câble est enterré. On ne le voit plus et cela n'a plus d'impact sur les écosystèmes ou sur les activités de pêche. Ni les États ni RTE sont des institutions qui n'ont pas d'expérience. Le Royaume-Uni dispose déjà de 12 GW d'éoliennes installées. Bien évidemment, nous allons chercher de l'expérience là-bas.

Pour répondre à la question du monsieur qui se demandait si les éoliennes flottantes allaient fonctionner, il existe un parc en Écosse de 50 MW qui fonctionne depuis plusieurs années et que nous étudions avec attention. RTE, comme maître d'ouvrage, possède déjà des câbles maritimes en Manche pour relier la France et la Grande-Bretagne. Nous avons déjà posé le câble des éoliennes à Saint-Nazaire. Donc, nous avons une démarche scientifique, et cette question des travaux maritimes,

nous savons l'instruire et la documenter pour choisir les solutions de moindre impact. Dans le débat suivant, je pourrai dire un mot à votre participant sur la question du coût et des prix.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Je vous propose que vous y répondiez plus tard. Je vais donner la parole maintenant à la salle et aux personnes qui veulent s'exprimer en réaction, et éventuellement en question à l'ensemble des représentants qui sont ici. Merci de vous présenter quand vous prenez la parole.

... **M. Philippe VEYAN**, EDF Renouvelables

Bonsoir à tous. Mon nom est Philippe VEYAN. Je suis employé pour la société EDF Renouvelables. Je suis connu par certains des participants à la réunion, car cela fait dix ans que je promeus, dans le cadre d'un projet qui s'appelle Provence Grand Large, le développement de l'éolien flottant en Méditerranée. Ce n'est pas une question, mais une réaction à l'intervention qui a été présentée de la part de Mme HÉNAULT au sujet des oiseaux migrateurs. Dans ses propos qui nous ont été rapportés, elle signalait que la Camargue avait fait l'objet d'études très précises qui mettent en évidence qu'il y avait trois fois plus d'oiseaux en Camargue que dans les autres secteurs concernés par le projet. Comme je vous l'ai dit, en ce qui me concerne, cela fait dix ans que je travaille sur ce sujet avec les meilleurs spécialistes, qu'ils soient scientifiques, associatifs, bureaux d'études ou experts. Évidemment, on a été interrogés à de nombreuses reprises sur le nombre d'oiseaux migrateurs, leur altitude, s'il existe des couloirs. On n'a pas trouvé d'études, justement. Je crois que c'est tout l'objet du programme MIGRALION qui a été annoncé par madame la ministre, de mettre tout cet argent pour identifier s'il y a des couloirs migratoires ou pas. Merci.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Une autre intervention dans la salle. Monsieur, ici. Un micro arrive. Cela me permet de vous présenter les membres de la CPDP, qui sont les personnes que vous allez voir bouger avec les micros pendant toute la réunion.

... **M. François GRIMAL**, Président de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonsoir. Je suis François GRIMAL. Je préside la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. On parle aussi au nom de la LPO France, ce soir, car ils ne pouvaient pas être présents. J'ai beaucoup apprécié le document que vous nous avez montré tout à l'heure. J'ai été agréablement surpris que beaucoup de choses soient déjà prises en compte, notamment par rapport à l'autosaisine du CNPN, qui dit beaucoup de choses très intéressantes dedans. J'invite les gens à le lire. C'est un document un peu technique.

D'abord, oui, la migration, c'est important. Mais il ne faut pas se focaliser que sur les oiseaux migrateurs. Il y a aussi tous les oiseaux marins, pélagiques en particulier. Ils risquent d'être encore plus impactés par ce projet, car ils y sont toute l'année. Quand ils vont passer près des éoliennes,

c'est plusieurs fois par soirée et par nuit. Souvent, c'est plutôt la nuit. Sur une année, le nombre de passages est plus important. En plus, ce sont des espèces qui vivent très longtemps avec peu de reproduction. Donc, le moindre impact de mortalité supplémentaire peut avoir un rôle délétère très important. Il faudrait que cela figure un peu plus et ne pas parler que de la migration. Cela me paraît important, car c'est oublier la moitié du problème par rapport à l'avifaune.

Ensuite, j'ai entendu Madame la ministre, excusez-moi, mais vous parlez d'impact le plus réduit possible. En réalité, sur des espaces comme cela, qui n'ont que des impacts de pollution ou d'activité humaine, mais il n'y a pas de collision, pas d'immeubles ou de routes, on va ajouter un nouvel impact, qui est la collision sur les pales des éoliennes. On sait que cela existe. On ne va pas se le cacher. On sait qu'il y a des mesures de réduction, aussi. Mais la compensation, c'est ce que dit le CNPN, est quasi impossible. La période d'évitement est vraiment fondamentale et doit être au-dessus, en priorité par rapport à tout le reste, même le paysage. Ce n'est pas que je ne suis pas attaché au paysage, mais il y a de la faune endémique à la Méditerranée. Je pense au puffin, par exemple. On a une responsabilité morale et internationale sur ces espèces-là. Ce n'est pas parce que je ne milite pas pour ma cause à moi, mais c'est quelque chose à mettre dessus, je pense, avec des arguments objectifs.

Pour cela, le calendrier me paraît un peu trop contraint. Vous avez le programme MIGRALION, dont vous avez parlé. Au passage, pour l'instant, c'est 3,5 millions sur le marché OFB, donc le « 50 millions », vous pourrez peut-être nous expliquer. Il y a sans doute d'autres programmes prévus. Je veux bien le détail. Tout cela pour vous dire : comment allez-vous contraindre votre calendrier pour faire en sorte que l'évitement soit un vrai évitement ? Et qu'on ne se retrouve pas coincés par des histoires de calendrier qui vont vous faire perdre du temps, car il y aura des recours juridiques comme il y en a déjà sur les projets expérimentaux, parce que les choses ont été mal bouclées. En voulant gagner du temps, vous en perdrez. Ce problème de calendrier est fondamental. J'ai bien compris qu'on avait des objectifs en lien avec nos engagements climatiques.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. C'est tout à fait clair. Une dernière question dans la salle. Ensuite, on passera la parole à Mme POMPILI pour vous répondre sur l'évitement et le calendrier.

... **Mme Blandine GUICHANÉ**, Éluë de la mairie de Martigues

Bonjour. Merci pour l'organisation de ce débat que je suis d'assez près grâce à Sophie BERTRAN DE BALANDA qui m'a cooptée. Je suis Blandine GUICHANE, je suis élue dans la mairie de Martigues. Je parle à titre personnel, même si je suis tendance écologiste. Pour moi, les questions qui se posent sont très intéressantes et importantes, mais on ne pose pas la question fondamentale qui est : ce projet, je le perçois comme une addition d'énergie qu'on va mettre à disposition de la population. En face de cela, on ne parle jamais de réduction de consommation d'énergie. On se situe exactement dans la fuite en avant. Dans le système, je ne vois aucune différence avec tout ce qui a pu précéder. On continue. On produit de la nouvelle énergie. À aucun moment, on ne parle de mode de vie. En face de cette énorme production d'énergie, il faudrait conditionner ce projet. L'utilisation du vent,

c'est une évidence. C'est plutôt le « comment » et « dans quel cadre global ». Ce que je voudrais dire, c'est qu'en face de cette énergie, il faudrait que l'on envisage une réduction de la consommation d'énergie à équivalence. Sinon, cela ne sert à rien. On ne répond pas à l'urgence climatique. Au contraire, on aggrave la situation, car on va toujours vers le plus et on ne remet pas en question notre civilisation.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Encore une demande de parole ici. Ensuite, on donnera la parole à Mme la ministre.

... **Mme Anne CLAUDIUS-PETIT**, Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonjour. Je suis Anne CLAUDIUS-PETIT, conseillère régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je préside la Commission transition énergétique. Je voulais vraiment vous répondre. Le niveau régional, c'est assez intéressant, car on est chefs de file sur la biodiversité, sur climat-air-énergie, donc on est vraiment au cœur de toutes ces préoccupations. C'est toutes ces contraintes qu'il faut essayer de rendre compatibles. On participe au financement de projets de recherche pour comprendre les impacts. On cofinance avec l'OFB, en particulier. Et surtout, comme vous le disiez, dans notre Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, on a comme objectif d'augmenter la production d'énergie sur le territoire régional ; 50 % du chemin est fait sur la production d'énergie locale, et 50 % du chemin est fait sur la réduction de consommation.

Aujourd'hui, le débat est sur la production d'énergie renouvelable, mais par ailleurs, il y a des dispositifs. Je pense que Madame la ministre POMPILI pourra en parler, car le service d'accompagnement à la rénovation énergétique a été initié par le gouvernement. Il est coordonné ensuite au niveau régional par les conseils régionaux. Il est ensuite réalisé au niveau le plus local possible par les établissements publics de coopération intercommunale. Oui, on fait tous les efforts en même temps. Effectivement, on en parle moins. C'est plus compliqué, car sur les consommations et sur les réductions de consommation dans les bâtiments, c'est aussi beaucoup de problématiques d'organisation pour aller toucher tous les ménages, toutes les copropriétés, tous les logements sociaux, tous les bâtiments... C'est assez compliqué. Néanmoins, sachez qu'on s'en préoccupe. Mme POMPILI pourra le confirmer. On est sur la même longueur d'onde pour aller dans ce sens. Produire des énergies renouvelables, cela ne peut aller qu'en imaginant les possibilités et solutions pour consommer moins.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Votre débat anticipe un tout petit peu sur la deuxième session de la discussion où on regardera les questions énergétiques, notamment la question de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Si vous le permettez, Mme POMPILI, je vous demande de ne pas répondre tout de suite à cette question et de la réserver pour tout à l'heure. En revanche, vous avez été interrogée précisément sur plusieurs choses. La première, c'est les budgets de recherche. Peut-être une précision. Un point

important, Madame la ministre, si vous n'avez pas forcément la réponse tout de suite, ce n'est pas grave. On se permet aussi, si une question un peu précise et technique est posée, que vos services puissent y répondre par la suite à travers la plateforme du débat. Vous êtes interrogée sur le budget de MIGRALION et son lien avec les 50 millions d'euros annoncés par le Premier ministre en termes d'effort de recherche. La deuxième question de principe, que vous avait posée monsieur, qui est : est-ce qu'on met la question de la séquence Évitement vis-à-vis de la biodiversité au sommet de la hiérarchie du choix ? Et ensuite, je demanderai à M. PIECHACZYK de nous répondre sur le prix de l'électricité et son évolution.

... Mme Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique

C'est tout lié, tout cela. D'abord, les réponses très précises sur les deux questions. Sur MIGRALION, on est à 4,2 millions d'euros qui sont typiquement sur ces oiseaux migrateurs-là, sur cette partie-là de la Méditerranée. Ensuite, les 50 millions, ce sont les études globales qui sont sur tous les enjeux de l'éolien offshore et pas seulement sur les oiseaux migrateurs, mais comme l'a dit un intervenant, avec raison, les oiseaux migrateurs, c'est une partie de la question, et il faut bien évidemment rechercher, mais il faut aussi chercher tous les autres impacts des éoliennes sur la faune, qu'elle soit locale, les oiseaux, ou les autres types de faune. Donc, les 50 millions, c'est justement pour un englobement de tous ces enjeux.

Ensuite, sur la question ERC, je me suis battue dans la loi Biodiversité en 2016 pour bien clarifier cette séquence. Éviter, d'abord. Ensuite, ce qu'on ne peut pas éviter, on le réduit au maximum. Et enfin, quand on a fait tout cela, après, on fait de la compensation. Donc oui, je vous confirme que c'est dans cet ordre qu'on fait les choses. Avant tout, on essaie d'éviter au maximum l'impact sur la biodiversité. C'est tout l'objet du travail qu'on est en train de faire sur les zones, des recherches, etc. Vous avez la confirmation qu'avant tout, il faut éviter. C'est très important.

Ensuite, moi, je veux bien ne pas répondre à Madame, mais cela m'embête. Peut-être que je ne parlerai pas plus après, mais je veux quand même répondre à cette dame, qui avait raison de me poser la question sur le fait qu'il faut réduire notre consommation d'énergie pour éviter d'en avoir trop besoin. La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. Madame la conseillère régionale l'a dit à juste titre, on fait un travail pour baisser les consommations d'énergie. C'est un travail sur les bâtiments pour mieux les isoler. On a investi énormément d'argent en plan de relance pour mieux isoler les bâtiments, parce que c'est aussi une question sociale. Cela veut dire que les factures d'électricité, d'énergie baissent. Faire en sorte aussi de proposer des alternatives à la voiture, tout le travail qu'on fait sur les transports en commun, le covoiturage, etc. Bref, on a dans notre stratégie énergétique une stratégie de meilleure efficacité énergétique et de baisse de la consommation.

Enfin, il ne faut pas mélanger énergie et électricité. Ce sont deux choses différentes. Il faut bien comprendre l'articulation entre les deux pour voir pourquoi on a besoin de faire ces éoliennes. Aujourd'hui, l'énergie qu'on consomme le plus en France, c'est le pétrole. Ce n'est pas l'électricité. Si on veut faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre, il y a un certain nombre d'usages qui sont aujourd'hui des usages à base de pétrole ou de fossiles qu'on veut faire passer à l'électricité. L'exemple le plus connu, ce sont les voitures électriques. On veut qu'il y ait moins de voitures thermiques et plus de voitures électriques. On fait en sorte que les entreprises qui consomment du pétrole dans leur process de production, ou du gaz, du charbon, mais c'est beaucoup moins, passent à l'électricité. Cela veut dire qu'on va avoir besoin de plus en plus d'électricité. Comme on

va avoir besoin de plus en plus d'électricité, même si on fait des travaux d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation, si on veut avoir une électricité pas chère et décarbonée, on a besoin de développer les renouvelables. Et on a besoin de les développer vite, parce que comme on change vite les usages, on a besoin de plus en plus d'électricité. Or, nos centrales nucléaires, qui sont décarbonées, on ne peut pas en construire vite, sur dix ans.

C'est quelque chose qui doit se réfléchir, et cela va faire l'objet d'un débat pour plus long terme. Mais là, maintenant, on a besoin de développer les renouvelables, et tous les renouvelables. Voilà pourquoi on est en train de faire ce débat.

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Merci beaucoup. On reviendra tout à l'heure sur ces points. M. PIECHACZYK, est-ce que vous voulez tenter de répondre à la question d'un des lycéens du Chatelier, à Marseille, sur l'évolution du prix de l'électricité avec ce type de production ?

... M. Xavier PIECHACZYK, Président de RTE

C'est un défi, monsieur le président, en trente secondes. Déjà, vous me permettez de rebondir sur l'intervenant qui a parlé de l'évitement. Je crois que si on est là au débat public, avec plusieurs zones soumises à ce débat, c'est bien qu'on arrive à en débattre et pour qu'à la fin, on puisse éventuellement choisir une zone, plusieurs zones, des lieux où on ramènera les câbles jusqu'à la terre. J'ai l'impression qu'en ce moment, on est vraiment dans cette séquence d'évitement, et on en parle. Donc, je ne crois pas qu'on l'évite, au contraire. On est là pour discuter des choix possibles et des impacts possibles qu'on veut tous les plus petits possibles. Une intervenante a posé la question : à quoi sert une éolienne aujourd'hui ? À quoi cela sert d'en construire en France ? Ce que je voulais vous dire avec un chiffre simple, c'est qu'aujourd'hui, quand une éolienne tourne en France, elle se substitue à 77 % à de l'électricité produite par des centrales thermiques qui polluent. Voilà à quoi sert une éolienne aujourd'hui en France.

Sur le prix de l'électricité, deux choses. Vous avez lu la presse, il y a une grosse polémique sur les prix de l'électricité qui flambent. Pourquoi flambent-ils ? Parce qu'en Europe, on produit encore de l'électricité avec du gaz. Comme le gaz est très cher, l'électricité devient très chère. Une des solutions pour cela cesse, c'est d'arrêter de produire de l'électricité avec du gaz et d'accélérer notre rythme de développement d'énergies renouvelables. Quant au prix de l'électricité produite par ces éventuels champs en Méditerranée, c'est très difficile à dire. Ce que je peux vous dire, c'est que cela ne dépend pas d'un champ, mais d'un pays et de l'Europe. Ce que tout le monde peut entendre, c'est que plus un champ d'éoliennes est loin, plus il est cher, car plus c'est difficile de faire une station posée, flottante, plus c'est difficile d'aller ancrer les éoliennes.

Moi, je ne peux pas donner un prix de l'électricité qui dépendra de ces champs de Méditerranée si on les fait. En tout cas, les coûts seront proportionnels à l'éloignement et aux conditions techniques dans lesquelles on les fera. Pour finir par un ordre de grandeur, le raccordement, selon qu'on mettra les champs plutôt à 20 km de la côte ou plutôt à 60 km, pourrait varier de 450 millions à 850 millions d'euros par champ, donc vous voyez que ce sont des différences de coût absolument considérables, qui, à la fin, ont un impact sur le coût donc sur le prix de l'électricité.

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Je voulais signaler à ceux qui nous suivent en streaming sur YouTube qu'ils peuvent poser des questions. Ils ne peuvent pas intervenir dans la réunion, mais s'ils souhaitent poser des questions, on essaiera de les répercuter dans le débat. Je vous propose qu'on passe à la deuxième séance de notre réunion. Pour démarrer, à nouveau une petite plongée dans les discussions qu'on a pu avoir depuis le 12 juillet. Je l'ai rapidement indiqué, mais parmi les partenariats dont j'ai parlé tout à l'heure, nous avons sollicité l'association régionale des radios associatives, c'est le côté occitan, pour qu'ils organisent un certain nombre de débats, de plateaux radio qui se sont déroulés et qui sont encore en train de se dérouler. Le prochain a lieu vendredi matin à Montpellier. Et pour préparer ces débats, ils sont allés rencontrer dans la rue, sur les plages, sur les marchés, les personnes pour recueillir un certain nombre de choses. On va écouter un petit montage sonore de ces échanges.

[Diffusion d'une vidéo]

Voilà quelques éléments. Bien sûr, ce sont seulement quelques exemples assez contrastés, mais qui vous donnent une idée des différents arguments évoqués. Avant de démarrer cette deuxième session, je voulais vous rappeler une chose. Sur les questions de biodiversité, dont on a pas mal parlé dans la première partie, et sur les questions d'énergie, dont on va parler maintenant, vous avez des comptes rendus et des replay, si vous le souhaitez, des réunions consacrées spécifiquement à ces sujets. On a essayé de ne pas faire trop de réunions, car c'est très chargé, de sorte que, sur l'environnement, en deux webinaires, vous aurez le tour des arguments, des questions sur la biodiversité et le milieu marin. De la même manière que sur l'énergie, en trois réunions, vous avez un tour assez complet des questions, de ce que les participants et les intervenants ont pu échanger. Lundi soir prochain, lundi 4, nous allons avoir une réunion qui terminera le cycle sur l'énergie sur la question des alternatives ou des projets complémentaires au projet d'éolien flottant. Je vous invite à y participer.

On rentre dans la deuxième session, qui est peut-être un peu différente. On va peut-être parfois un peu s'écarter de la Méditerranée, mais on y est toujours. On l'a intitulée : « Une grande ambition, plusieurs scénarios ». Je vais expliciter les choses. Quand on parle de scénarios, le débat public, par définition, il n'a pas de scénario, c'est-à-dire qu'on rentre dans un débat avec plein de questions, plein de sujets, de nombreux thèmes. On ne sait pas très bien comment cela va évoluer et se terminer. Ce soir, nous ne terminons pas le film. Le film va encore durer pendant un mois. Mais nous avons souhaité vous proposer avec la CPDP une lecture de ce qui émerge en termes de vision et de possibilité d'évolution de ce projet dans les années futures. Je vais présenter en quelques minutes ces éléments un peu saillants du débat et ensuite, des quelques participants témoigneront à leur tour. Le premier point, c'est que l'un des sujets qui sont fortement remontés dans ce débat, c'est qu'agir pour la transition énergétique, la lutte contre le réchauffement climatique, c'est plutôt un objectif partagé par tout le monde. Je ne crois pas qu'on ait rencontré une seule personne qui ait dit : « De toute façon, le climat, je m'en fiche. Je considère que ce n'est pas un objectif collectif intéressant. » De ce point de vue-là, c'est clair. Ce qui est très fortement discuté, c'est le chemin de cette transition énergétique. Beaucoup de doutes et de questions sur de nombreux sujets, notamment l'utilité finale. Madame l'a exprimé tout à l'heure à sa manière. D'autres personnes l'ont exprimé dans le débat.

Effectivement, il y a quelque chose qui émerge très fortement de ce débat, c'est la demande d'une action beaucoup plus forte en termes de sobriété et de réduction des émissions. Mme CLAUDIUS-PETIT a rappelé que les régions proposent des scénarios sur ce sujet-là. Cela a été beaucoup discuté. Dans ces scénarios, il y a des scénarios qui envisagent et qui croient au changement de comportement et à la sobriété, et des scénarios qui y croient moins ou qui pensent que le changement de comportement n'ira pas assez vite pour compenser l'électrification des usages et les augmentations possibles de la demande d'électricité. On a un vrai débat posé, avec des acteurs qui pensent d'un côté, d'autres qui pensent de l'autre. Ils ne sont pas en désaccord sur tout, mais ils sont en désaccord sur l'importance du volet sobriété et de sa crédibilité pour l'avenir en matière d'énergie.

Ensuite, les doutes sur la question de la décarbonation. Quel est le véritable bilan carbone de l'éolien flottant, comme on est sur une technologie qui démarre ? On a dit qu'il y avait déjà des éoliennes flottantes sous forme de pilotes en Écosse et au Portugal. Que peut-on dire aujourd'hui de leur bilan carbone et du bilan carbone et des analyses du cycle de vie de l'ensemble des projets qui sont installés ou qui vont être installés ? Un certain nombre de questions, qui n'ont pas encore été traitées de façon très approfondie dans le débat, ce seront les réunions des semaines prochaines, notamment sur la question industrielle, sur réalité de l'emploi qui sera créé dans cette filière et le rapport avec les emplois et l'activité économique, notamment de ce littoral méditerranéen français très marqué par le tourisme et la pêche. Enfin, la question, et vous avez un verbatim qui pose cette question très clairement, sur la justification d'un financement public très élevé pour ce type de projet, et en particulier une personne qui dit : « Ces éoliennes enrichissent qui ? Est-ce qu'au moins, on va payer des sociétés moins chères ? » On en a parlé tout à l'heure.

Au-delà de ces doutes, qui ont émergé des dernières réunions dans le courant du mois de septembre et qui étaient déjà un peu présents dans les premiers échanges, finalement, il y a deux projets, mais la zone du golfe du Lion semble être la zone favorable au développement de l'éolien, et notamment parce qu'il y a du vent, et en particulier parce que c'est un vent régulier et important. La question qui est posée depuis le départ, c'est : on débat de deux projets ou on débat de l'ensemble d'une vision à plus long terme sur l'ensemble du développement de l'éolien sur cette façade ? La question est clairement posée. Les régions y contribuent en donnant des chiffres précis et en donnant des objectifs de production, si on additionne les deux schémas régionaux, qui sont de l'ordre de 5 GW au total, alors que les deux projets dont nous parlons totalisent 1,5 GW. Donc, il y a cette question dans le débat public : OK, 1,5, mais derrière, il y a des intentions d'aller plus loin. Où sont marquées ces intentions ? Qui les porte ? Comment sont-elles planifiées ? Est-ce qu'on peut avoir une vision globale d'un nombre d'éoliennes plus important ? Pour le dire autrement, y a-t-il un plan éolien marin global plutôt que des successions de projets sur lesquels on saisit la CNDP de façon régulière, mais sans forcément voir l'image globale, ce que les Anglais appellent global picture ? Vers où on va d'un point de vue général sur l'ensemble de la Méditerranée française ?

Tout ce que je viens de vous dire est beaucoup mieux résumé par le citoyen qui dit : « Le coup d'après, c'est quoi ? » Comme quoi, on peut faire plus court pour être efficace. En face de ces différentes questions, de toutes celles qu'on a évoquées jusqu'ici, la question du temps, de la planification, des usages, il nous semble se dessiner aujourd'hui dans ce débat plusieurs visions qui se combinent. On va vous proposer une combinaison qui en est une, il y en a certainement d'autres et le débat est

loin d'être terminé, mais on vous propose d'entendre déjà une tendance de choses qui émergent. Ces visions, peut-être que vous y reconnaîtrez, peut-être pas du tout. Dans tous les cas, ce qui nous semble intéressant, c'est qu'elles doivent être aussi des supports de discussion pour le mois qui vient et les réunions qui vont suivre. Ce ne sont pas des alternatives, mais plutôt des façons de poser les questions.

On va passer à ces trois visions qu'on propose. On s'est inspiré des choses qui ont été dites, des termes et des mots qui ont été employés par les participants, et on constate ces trois angles de vue. Le premier, c'est avancer sans attendre. Il a déjà été exprimé ce soir dans la réunion, sur l'idée que l'urgence est indiscutable et que les efforts de sobriété seront soit trop tardifs, soit compliqués, soit incertains, et peut-être même pour certains peut-être assez vains, et qu'il ne faut pas attendre avant d'agir. On ne peut pas faire d'abord la connaissance et ensuite l'action. Il faut agir et, en même temps, connaître. D'une certaine manière, cette vision s'applique aussi à la question des usages. On a déjà des usages. On peut en ajouter un du moment que le système des usages peut continuer à évoluer dans le bon sens. À ce moment-là, l'usage éolien peut trouver sa place dans une synergie ou une cohabitation de plus en plus harmonieuse au fil du temps des différents usages.

La deuxième vision, ce serait d'utiliser les autres leviers de façon à agir avec plus de prudence, et c'est peut-être des choses qui mobiliseraient les leviers de la politique énergétique comme la sobriété, les autres modes de production, l'efficacité énergétique, en mettant en priorité, avant d'avancer et d'ajouter un usage, la restauration du bon état environnemental du milieu marin. À partir de là, cela permettrait, avec cette possibilité de se donner plus de temps, de mieux définir le besoin en termes d'éolien offshore, à court terme et à long terme, peut-être de redimensionner ou dimensionner différemment le projet, et notamment d'en limiter les effets à travers cette logique d'évitement. Le « pas de temps » évoqué par plusieurs participants dans le débat aujourd'hui, c'est le « pas de temps » de la recherche, trois à quatre ans, les programmes de recherche sur différents sujets lancés aujourd'hui et qui semble être le « pas de temps » qui permettrait d'acquérir de la connaissance scientifique et des retours d'expérience, notamment des projets pilotes.

Et il y a une troisième vision qui s'exprime. Elle s'est exprimée de façon plus récente, qui serait : est-ce qu'on ne peut pas voir plus loin, plus grand ? Pas seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps, c'est-à-dire se donner ce plan, cette vision plus ultime, à plus long terme, qui permettrait de voir plus grand et plus loin. C'est une possibilité qui a été amenée par le débat, par la discussion. D'abord l'intérêt si on voit plus grand de mieux dimensionner le raccordement, de mieux rationaliser les coûts de ce raccordement et, du coup, envisager et étudier la possibilité d'aller plus loin, y compris plus loin que la zone aujourd'hui envisagée, c'est-à-dire ce plateau continental, de franchir le talus ou le canyon pour envisager d'aller plus loin dans la zone d'exclusivité économique de la France pour installer cette dimension plus importante d'éolien à long terme.

À ce moment-là, c'est une idée qui a été proposée, cela voudrait dire un débat de façade avec l'ensemble de l'objectif de l'éolien marin sur l'ensemble de la façade à long terme. On vous livre ces trois visions. Elles sont à discuter et à débattre. Avant de lancer le débat, je vais proposer à l'association des radios de prendre la parole. Mélanie ARBOUSSET et Mickaël CHERPE vont nous donner leur regard sur le débat, ce qu'ils en ont retenu et les questions éventuelles qu'ils souhaitent poser sur ce thème.

... **M. Mickaël CHERPE**, Coordinateur de l'ARRA

Bonjour à toutes et à tous. Je suis coordinateur de l'ARRA, l'Assemblée Régionale des Radios Associatives de la région Occitanie. Notre fédération compte 77 radios locales sur les 13 départements d'Occitanie.

... **Mme Mélanie ARBOUSSET**, Responsable d'antenne Delta FM

Bonsoir. Je suis responsable d'antenne à Delta FM, à Aigues-Mortes, radio copilote de ce projet de partenariat, qu'on est fiers de porter sur ce sujet du débat public autour des éoliennes flottantes en Méditerranée.

... **M. Mickaël CHERPE**, Coordinateur de l'ARRA

Tout d'abord, comment vit-on ce débat ? Ce débat est un exercice important pour la démocratie. Nous le trouvons riche et intéressant, d'autant plus que nous le vivons de l'intérieur. Sur la demande de la commission, notre fédération organise une série de six émissions radio dans les départements concernés par le projet en Occitanie, à savoir les Pyrénées orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard. Le principe de ces émissions est de donner la parole aux organismes concernés par le projet, aux professionnels locaux, aux associations environnementales, aux scientifiques et aux citoyens grâce au microtrottoir dont nous avons pu entendre un extrait tout à l'heure. Le but est de créer du débat, d'expliquer aux auditeurs les tenants et les aboutissants du projet et de livrer les nombreuses questions qui l'entourent. À ce jour, nous avons réalisé des plateaux au Grau-du-Roi, à Gruissan, à Argelès-sur-Mer, et d'autres arriveront à Montpellier et à Clermont-l'Hérault. C'est avec enthousiasme que nous participons à ce débat et nous tenons vraiment à remercier la commission pour leur confiance.

... **Mme Mélanie ARBOUSSET**, Responsable d'antenne Delta FM

Lors de ces émissions, nous avons entendu beaucoup de monde, beaucoup de choses qui ont été abordées précédemment par les personnes intervenues, par Madame la ministre aussi, mais on vous a livré quelques exemples, notamment du côté des pêcheurs qui craignent de voir des espèces fuir, de perdre des zones de pêche et de l'argent avec une solution envisagée : pourquoi ne pas les mettre à contribution pour l'entretien des éoliennes et compenser avec ces revenus. La Méditerranée est un hotspot unique de biodiversité, avec des parcs naturels, des zones protégées, mais une mer fragile et menacée par les multiples usages, le réchauffement des eaux, l'assèchement des cours d'eau. L'impact visuel aussi inquiète certaines personnes.

... **M. Mickaël CHERPE**, Coordinateur de l'ARRA

De vives inquiétudes également pour les oiseaux migrateurs et les cétacés, mais les oiseaux vivants à l'année pourraient peut-être s'adapter plus facilement et une partie de la biosphère marine pourrait trouver refuge au pied de ces éoliennes. Une question intéressante a été posée. Par rapport aux

oiseaux migrateurs, peut-on imaginer une stratégie européenne au niveau des emplacements des éoliennes ? Et l'urgence de la transition énergétique est globalement plutôt comprise par les personnes et des collectivités sont volontaires pour s'impliquer. Mais face à l'augmentation croissante des besoins électriques, les sources d'énergie ne vont-elles pas juste se cumuler au lieu de se remplacer ? Par ailleurs, il est à noter que beaucoup de personnes confondent le projet pilote actuellement développé au large des côtes audoises avec le projet de ferme commerciale, qui est l'objet de ce débat.

... **Mme Mélanie ARBOUSSET**, Responsable d'antenne Delta FM

Globalement, le public rencontré s'interroge beaucoup. Il est partagé, même si la tendance serait plutôt défavorable au projet. Du côté des associations, c'est plutôt franchement négatif. Ma réflexion qui découle de ce qu'on a pu entendre sur ces émissions et de mon avis de simple citoyenne, face à tous ces risques, nous soulignons une fois de plus la volonté d'une partie du public d'attendre les résultats des études d'impact. Et en attendant, ne peut-on pas imaginer multiplier les dispositifs éoliens et solaires locaux plus petits, dans les collectivités et sur les toits des habitations, par exemple, pour des citoyens qui seraient plus acteurs de leur consommation et un boost pour l'emploi et l'économie au niveau local ? Investir encore plus dans la recherche pour consommer moins ou différemment et du côté peut-être d'autres sources d'énergie, je pense notamment à l'hydrogène, en ville et dans l'éducation massive de tous, de toutes les générations. Se mobiliser comme on est capables de le faire contre la Covid, mais pour la planète, et ajouter les éoliennes en mer, si on peut, en adoptant le projet aux évolutions technologiques lors de sa mise en place.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais donner la parole à Ferdinand COSTES.

M. Ferdinand COSTES, Participant

Bonjour. J'habite à Marseille depuis dix ans. J'interviens en tant que passionné de la mer, usager de la mer pour des loisirs et passionné de science et de technologie, parce que je pense qu'il faut qu'on parle un peu de science quand on parle d'éolien et de ce genre de projet. J'ai pu suivre le débat sur les questions d'énergie et d'usages en mer. La première chose que j'ai remarquée, c'est que même si on parle d'un projet énergétique, l'ensemble des acteurs qui se sont exprimés ont tous un attachement à la mer. Je salue la ministre de la Mer ici, parce que l'attachement maritime est très particulier. Dans d'autres projets énergétiques, on ne l'a pas du tout. C'est une dimension qui est fondamentalement à prendre en compte et qui est pleine de symboles. Dans les faits marquants et les arguments à retenir, je remercie la commission et les deux maîtres d'ouvrage pour la qualité des informations disponibles. On a plein de documents, d'études de grande qualité. En revanche, il y a un décalage quand on écoute les participants, parfois, entre le type d'argument qu'on peut lire dans les documents et les avis très tranchés du grand public. On a eu quelques exemples avec les extraits radio et télé. Cela incite à vouloir continuer le débat. J'espère que le prochain mois du débat va pouvoir accentuer encore cette médiation, qu'on pourrait presque qualifier de médiation scientifique. J'espère qu'il y aura des acteurs qui vont s'impliquer là-dessus.

Le deuxième point, je trouve cela super, vous avez la chance d'être président de RTE et ministres à une époque où une révolution énergétique est en cours. L'électrification de la société ne va pas arriver tous les quatre matins. Un changement énergétique tel qu'on le vit, c'est assez rare dans les dernières années de l'humanité. C'est super qu'on puisse en parler aujourd'hui. En revanche, si on fait un peu de technologie, et dans le débat, il y a beaucoup de réponses qui pourraient être abordées en examinant mieux toutes les interactions qui existent entre un projet éolien, la gestion de la demande, etc. pour faire large, et je pense que les experts vont le reconnaître, si on parle un peu plus de réseaux intelligents. Cette intelligence du monde de l'énergie et de l'électricité de demain, on peut en parler dans plein de prospectus, mais je pense que tout le monde peut le comprendre. Ce n'est pas compliqué de l'expliquer. J'aimerais bien que le prochain mois permette aussi d'expliquer que faire un projet éolien offshore, cela permet aussi de faire cela.

La question que j'ai envie de poser : dans ce contexte plutôt enthousiasmant, si le projet et le timing se déroulent plus ou moins rapidement, peu importe, à un moment donné, il y aura peut-être un appel d'offres et des lauréats. À ce moment-là, que va-t-il se passer ? Quel va être le nouveau rôle de l'État ? Aujourd'hui, c'est merveilleux que l'État ait ce rôle de vouloir lancer la concertation pour tout le monde, mais une fois qu'il y aura un opérateur privé, qui va vraiment tenir cette concertation ? Quel rôle va avoir l'État ? Est-ce que ce sera simplement un rôle régalien ? Un rôle de contrôle ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Ensuite, Matthieu PETTE, s'il vous plaît.

... **M. Matthieu PETTE**, Géographe

Bonjour. Je suis géomaticien et géographe, je travaille régulièrement sur de la cartographie d'études d'impact, notamment pour les projets ENR. Je trouve que ce débat est globalement de qualité. C'est une excellente démonstration du besoin de la population à s'exprimer sur les grands projets. Les débats, les intervenants, de nombreuses informations me confortent sur la nécessité d'une concertation de qualité et de la démocratie directe. Le pendant de l'expertise des intervenants est que les présentations sont assez peu vulgarisées. Cela ne me gêne pas, mais je trouve que ce n'est pas forcément accessible à tout le monde. Beaucoup de compétences, mais aussi beaucoup d'inconnues. C'est un sujet complexe. Les rapports d'échelle entre impacts et enjeux sont peu évoqués, par exemple. On le voit sur l'impact des émissions sonores. Sans les nier, sont-elles au niveau des milliers de navires qui parcourent la mer ? Quel est leur poids face aux enjeux climatiques ? Les échelles de temps, aussi, et on en a largement parlé. Certains se demandent s'il faut attendre que les parcs tests et les études scientifiques livrent leurs conclusions. Mais il y a aussi la rapidité du changement climatique qui nous force à prendre des décisions. Est-ce qu'il ne faudrait pas lancer le projet et s'adapter au fur et à mesure ? On en parlait tout à l'heure.

Comme le dit un expert du débat du WWF, c'est une complexité qui nous dépasse et qui génère des inquiétudes légitimes. Il y a une forme de confusion qui peut pousser à ne retenir que les arguments qui vont dans le sens de ce que l'on pensait déjà. On a du mal à appréhender le projet dans son ensemble. Comment les citoyens peuvent-ils s'informer et se prononcer sur un sujet si

complexe ? Comment peut-on toucher plus de populations pour que la concertation soit un succès ? Il me semble qu'il faut rendre la complexité intelligible, accessible au plus grand nombre si on veut éviter les débats stériles et tenir les délais tout en conservant une exigence démocratique. Merci.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. On va donner la parole aux lycéens du lycée Le Chatelier. C'est M. Abdul WATIDAOUÉ qui va prendre la parole.

... **M. Abdul WATIDAOUÉ**, Élève au lycée Le Chatelier à Marseille

Bonjour à tous. Je voudrais poser ma question. Est-ce que notre avis sera vraiment pris en compte, en tant que lycéens ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Merci à tous. Nous allons donner la parole à nouveau à Mme POMPILI, Mme GIRARDIN et M. PIECHACZYK. Ensuite, on passera à une séance d'échanges animée par Arthur, membre de la CPDP. Mesdames, souhaitez-vous réagir ou relever certains points qui vous ont paru intéressants ?

... **Mme Barbara POMPILI**, Ministre de la Transition écologique

D'abord, ce qui me paraît intéressant, c'est de revenir sur le fait qu'on fasse un débat maintenant et comme cela. Il ne faut pas oublier que jusqu'à il y a peu de temps, les débats sur les implantations de parcs éoliens avaient lieu une fois qu'on avait défini la zone et une fois qu'on avait défini l'entreprise qui allait faire le parc. Moi, je n'ai jamais trop compris à quoi servait le débat, parce que tout était déjà décidé. Donc, là, deux lois ont été faites depuis 2017. Une loi permet de faire des débats avant qu'on ait choisi la zone, ce qui va permettre au choix de cette zone et après de donner un cahier des charges précis aux personnes, aux entreprises qui vont candidater pour faire des éoliennes, et notamment un cahier des charges sur la recyclabilité. Nous n'en avons pas parlé tout à l'heure, mais évidemment, la recyclabilité sera un élément important du cahier des charges. Et les premières pales d'éolienne recyclables vont l'être sur de l'éolien en mer. Ensuite, une deuxième loi est passée et va permettre, cela répond à des questions qui avaient été posées, de donner plus de visibilité, c'est-à-dire qu'à partir de la prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie, les débats se feront sur les façades maritimes, c'est-à-dire façade Méditerranée, façade Atlantique, etc., pour donner un peu de perspective.

Là, cela répond à ce que vous avez posé comme question : est-ce qu'on ne fait pas des parcs les uns après les autres sans avoir vraiment une vision de long terme ? En fait, c'est très important, cette vision de long terme. Elle est déclinée dans ce qu'on appelle la Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui nous permet de nous donner des objectifs sur plusieurs années pour faire face à l'évolution de la demande. Cette PPE est révisée tous les cinq ans, sauf erreur de ma part. Lors de la prochaine PPE, il y aura un vote au Parlement, il y aura un débat au Parlement pour bien définir

ensemble ce sur quoi on met l'accent. Est-ce qu'on met un peu plus d'éolien par-ci, ou un peu plus de photovoltaïque ? Cela va être couplé avec une démarche que nous expliquera certainement Xavier PIECHACZYK, qui est une démarche de moyen et long termes, puisque RTE va publier le mois prochain des scénarios à 2050 en fonction des projections de l'évolution de la demande, et des scénarios avec plus ou moins d'éolien, plus ou moins de nucléaire, etc., pour que l'on puisse débattre sur les différentes alternatives possibles, avec des chiffres sur le coût, les avantages et les inconvénients de chacune des options. Donc, cela nous permet de nous projeter dans l'avenir, de pouvoir avoir plusieurs options possibles et de pouvoir en débattre. Je crois que c'est très important pour l'acceptabilité.

Il y avait une dernière question, et après, je passe la parole à Annick sur d'autres sujets. Cela répond aussi à nos amis lycéens. Les débats servent à prendre en compte l'avis de tout le monde, y compris des lycéens, puisque vous allez être impactés par cela dans votre vie future. Sur l'impact carbone des choix faits sur les renouvelables, on a des chiffres assez précis sur l'équivalent CO2 de chaque production. Le facteur d'émission de l'éolien en mer posé, c'est entre 14 et 18 g d'équivalent CO2 par KWh produit. Nous n'avons pas encore de bilan carbone pour les parcs éoliens flottants de taille commerciale, mais certaines études montrent que cela pourrait se situer aux alentours de 15 g équivalents CO2 par KWh. Je vous donne une comparaison. On est un peu au-dessus des centrales nucléaires, puisque les centrales nucléaires, c'est entre 6 et 12. Sur le photovoltaïque, on est à 56. Mais pour une centrale à gaz, on passe à 406, donc là, on parle de 15 et on passe à 400. Une centrale à charbon, c'est 1000 g, 1 kg. Donc, vous voyez que quand on passe aux énergies renouvelables, on baisse considérablement l'empreinte carbone de notre production d'électricité.

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Merci beaucoup, Madame la ministre. Juste un petit point avant de donner la parole à Mme GIRARDIN sur cette question du bilan carbone. Vous avez mentionné certaines études qui amènent à penser que. Les discussions sont assez vives au sein du débat sur ce sujet. La commission essaie d'amener des éléments plus précis et de compiler l'ensemble des données que vous avez évoquées puisque sur l'éolien flottant, en industriel ou en commercial, on n'a pas encore de données précises à partir des différentes fermes pilotes, y compris étrangères, y compris en Écosse et au Portugal, de façon à ce que cette donnée soit la plus éclairée possible grâce au débat. Merci beaucoup, Mme POMPILI. Mme GIRARDIN, c'est à vous, si vous voulez prendre une ou deux minutes pour réagir.

... Mme Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer

Quelques réactions complémentaires, d'abord pour vous dire que pour moi aussi, ce qui est aujourd'hui notre méthode, c'est bien justement de ne pas travailler au coup par coup, mais bien d'anticiper. C'est ce que la loi permet. De toute façon, c'était la motivation qui était la nôtre en ouvrant un nouveau cycle de réflexion sur la question du développement de l'éolien. Que ce soit en Méditerranée, en Atlantique ou sur la Manche, nous travaillons différemment. Dans la Méditerranée, on fait les choses dans le bon ordre. Aujourd'hui, on fait les choses dans le bon ordre. Je l'ai expliqué comme ça, car je crois que cela n'a pas toujours été le cas. Donc, on est bien sur des planifications

stratégiques. Le DSF, c'est un Document stratégique de façade. Il a un cycle de six ans. On est bien en train de prévoir les choses. On identifie les zones de développement éolien, le potentiel, et après, on définit les zones précises où l'on va installer les fermes ou les éoliennes flottantes. Et on le fait dans la plus grande concertation possible, y compris avec les autres usagers de la mer.

Un petit mot pour les pêcheurs, puisque vous les avez cités tout à l'heure avec des propositions de leur part pour faire évoluer leur métier, on sait combien la Méditerranée est fragile. On sait combien la ressource est aujourd'hui en danger en Méditerranée, qu'il nous faut aller plus loin dans cette protection. C'est ce qu'on a appelé le plan West Med, qui fait que les pêcheurs sont accompagnés dans la Méditerranée, notamment aussi avec des sorties de flotte, mais peut-être des modifications du type de pêche demain et voir des pêcheurs entrer dans cette réflexion, y compris de toucher les opportunités en matière d'emploi ou d'activités économiques de demain. Grosso modo, sur les autres fermes, on parle de 2 000 emplois, à peu près, à terre pour un parc éolien.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas sur des flottantes, mais nous allons être sur ce type d'activité. Au-delà de cela, je crois qu'il est intéressant de regarder ce que nous allons faire aussi avec Centrale Nantes sur des sites d'essais en Atlantique. Nous ne sommes pas sur des expérimentations complètes, mais nous sommes sur des sites d'essais ou, non seulement sur le flottant, nous testons la technologie, mais nous allons tester aussi l'utilisation pour la pisciculture dans ces objets flottants que nous aurons demain. Et donc, nous avons des pêcheurs, des navigateurs ou des marins qui pourront faire évoluer leur métier avec ce nouvel élément. Voilà ce que je voulais redire. On est sur de l'adaptation. C'est ce que nous faisons. Nous accompagnons l'adaptation économique aussi.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup, Madame la ministre. M. PIECHACZYK, je vais vous demander de faire très bref, si vous voulez réagir à certains points qui ont été évoqués, pour qu'on garde un peu de temps pour l'échange avec la salle.

... **M. Xavier PIECHACZYK**, Président de RTE

Je vais rebondir sur l'interpellation de Madame la ministre et sur les questions de sobriété et de chemin. Est-ce que l'électrification sera nécessaire demain ? La réponse est sûrement oui. Est-ce qu'il faut se dire pour autant qu'il faut que l'on consomme trop ? Je pense que la réponse est non. Mais nous aurons besoin demain de plus d'électricité. Il faut que cette électricité soit décarbonée. Si j'ai deux secondes, il faudrait que je vous dise d'où l'on part. Un de vos intervenants a dit que le sujet était complexe et qu'il devait être plein de nuances. Donc, je me permets de prendre dix secondes. Aujourd'hui, la France consomme 40 % de pétrole, 25 % de gaz fossiles, 25 % d'électricité et 10 % d'énergies diverses. Projetons-nous dans trente ans. Dans trente ans, il faudra que l'on fasse 40 % d'efficacité énergétique. Cela répond aux interpellations de l'intervenante de tout à l'heure. Dans trente ans, il faut que l'on arrête de consommer du pétrole et du gaz. Cela veut dire qu'il faudra que l'on soit à la fois plus sobres, et qu'on soit capables de produire plus d'électricité décarbonée. C'est la raison pour laquelle des maîtres d'ouvrage comme moi se trouvent devant vous aujourd'hui. Ce

dont on débat aujourd'hui avec plaisir, ce n'est pas qu'une question d'éoliennes en Méditerranée, c'est aussi une question de modèle français et du modèle de sa décarbonation demain. Mais ce que je voulais vous dire, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de chemins dans lesquels on arriverait à supprimer l'utilisation du pétrole, du gaz et à faire drastiquement baisser notre consommation d'électricité. La science de la France, son art, ou en tout cas son ambition, ce sera d'être capable de produire plus d'électricité, mais que ce soit de la bonne électricité.

Pour finir, je partage l'avis de l'intervenant de tout à l'heure, qui avait dit que les avis étaient très tranchés dans le monde de l'énergie. J'avais l'impression qu'il trouvait cela dommage. Moi aussi, je trouve cela dommage, car il faut que ce soit un monde de nuances. Mais je prends au bond l'interpellation faite sur le fait qu'il faut que la concertation soit continue. RTE s'est toujours engagé dans le chemin de la concertation continue. Je serais très heureux qu'à l'issue de ce débat, quand il sera clos, les médias qui sont intervenus et les scientifiques qui ont travaillé sur le sujet continuent à être notre partie prenante si, d'aventure, le projet se poursuivait. Voilà ce que je voulais dire.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Avant de démarrer la session suivante, deux mots. Le premier pour nous excuser auprès des personnes qui nous suivent sur YouTube, parce qu'apparemment, il y a des problèmes de son qui est assez régulièrement coupé. Qu'ils ne s'inquiètent pas, les choses sont enregistrées et le replay sera présent sur le site très rapidement, d'ici 24 à 48 heures.

Deuxième chose, pour ceux qui sont ici maintenant, parce qu'on s'occupe de ceux qui sont loin, mais ceux qui ont fait l'effort de venir, je voulais vous dire deux choses. On va finir un petit peu en retard. A priori, une petite dizaine de minutes de retard. Je vous propose d'être patients, d'attendre ces dix minutes de plus, car à l'issue de ces dix minutes, on vous propose un pot en bas, dans la salle d'honneur, entre l'ancien empereur et l'ancienne impératrice qui ornent les murs de la salle du rez-de-chaussée du Pharo. Si vous avez un peu de patience, on serait ravis de pouvoir vous garder un peu et partager avec vous ce pot tout à l'heure. On terminera vers 19h40-45. Je laisse la parole à Arthur LAUNEAU, membre de la commission particulière, pour animer cette dernière session.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci. Bonsoir à toutes et tous. Je vous propose qu'on échange quinze minutes pour cette deuxième session. Je précise aux personnes sur YouTube que nous recevons bien leurs questions grâce à Marion, qui fait le lien avec moi, et je les reçois ici, sur le téléphone. Donc, n'hésitez pas à intervenir. On prendra en compte vos réactions comme celles qui sont dans la salle, ici. Je vous propose qu'on ouvre ce temps d'échanges. Avez-vous des réactions, questions sur ce qui a été dit ?

... **Un intervenant**

Bonsoir. J'ai une idée, ce serait de coupler le solaire et l'hydraulique avec l'éolien.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci. Est-ce que quelqu'un ou quelqu'une souhaite réagir à cette interrogation ?

... **Mme Clémence MAZARD**, Association FNE PACA

Bonjour. Clémence MAZARD, je représente l'association FNE PACA, la Fédération des associations de protections de la nature et de l'environnement pour la région Sud. La question du calendrier a été évoquée à plusieurs reprises, désolée d'y revenir, mais pour moi, c'est un sujet essentiel. Le fait de choisir une zone aujourd'hui, cela a été remis en question par de nombreux acteurs, le monde de la recherche, les associations de protection, mais aussi, comme l'ont évoqué les personnes présentes pour les débats radio, visiblement, c'est un sujet important. Est-ce qu'aujourd'hui, mesdames les ministres, vous vous engagez à reporter ce choix si ce sont les conclusions de ce débat public par la CPDP ? Merci.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci, Madame, pour votre question. Avant qu'on prenne votre interrogation, je propose qu'on donne la parole aux ministres qui sont directement interrogés. Juste avant, je lis cette réaction de Jeff sur YouTube. « Pour l'aspect démocratique de la décision, il faudrait l'équivalent de la convention citoyenne pour le climat, mais avec une prise en compte effective sans filtre. » Cela rejoint un peu votre interpellation. Mesdames les ministres, on vous écoute.

... **Mme Barbara POMPILI**, Ministre de la Transition écologique

Je laisserai Xavier PIECHACZYK réagir sur le solaire, l'hydraulique et l'hydrolien. J'avoue que ce sont des compétences très techniques. Mais je pense qu'il faut évidemment mixer toutes les énergies. C'est le principe même de ce qu'on essaie de faire à travers la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Sur le report du choix, si les débats et les analyses scientifiques que nous avons nous envoient des sens interdits absolus, nous allons regarder. Mais reporter le choix, cela veut dire clairement ne pas être en phase avec l'urgence climatique, c'est-à-dire attendre et continuer à être dépendants d'autres énergies et risquer de ne pas pouvoir avoir assez d'offres d'électricité par rapport à la demande, c'est-à-dire que vous, nous, nos enfants, nos petits-enfants, si on ne fait pas les bons choix, risquent de ne pas avoir assez d'électricité pour couvrir leurs besoins.

Nous sommes confrontés à ce problème, qui est qu'aujourd'hui, on doit prendre des décisions qui vont avoir une influence sur le long terme. Donc, on ne peut pas faire n'importe quoi. C'est pour cela que le temps du débat est important, mais si on fait une programmation, c'est aussi pour pouvoir être à l'heure pour faire face aux besoins. Moi, je vous alerte tous sur le fait que l'on doit choisir où mettre nos énergies renouvelables, comment on les organise, mais le fait d'attendre, je vous rappelle que les premiers parcs éoliens offshore ont reçu des autorisations il y a dix ans. Ils ne sont toujours pas sortis. Donc, plus on attend, plus on risque de mettre ceux qui nous suivent en danger, parce que nous n'aurons pas pris les bonnes décisions au bon moment.

Nous avons aussi une responsabilité vis-à-vis de ceux qui nous suivent. Donc, on doit faire ce mix compliqué entre utiliser toutes les connaissances que nous avons maintenant, essayer de limiter tout ce que l'on peut en termes de nuisances, mais faire attention aussi. Si l'on attend trop, il y aura peut-être plus de nuisances parce que nous n'aurons pas agi. Voilà la difficulté du choix politique, qui est un choix difficile. On ne saura jamais tout sur tout. Il faut aussi savoir, à un moment, faire des choix et prendre des décisions.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup.

... **Mme Annick GIRARDIN**, Ministre de la Mer

Peut-être ajouter rapidement que le DSF dont je parle depuis le début de ces échanges a déjà rassemblé le maximum de données qui existaient, c'est-à-dire un recensement complet des données. À partir de ce recensement, on lance les études complémentaires. Oui, on le fait dans le même temps que des expérimentations que l'on a lancées, dont on aura les retours en 2023. Je vous rappelle que les projets sont pour 2026. Des expérimentations ailleurs, car on se sert aussi des retours d'autres pays européens, car on n'invente pas les choses. Ces développements ont été faits également ailleurs. En ce qui concerne la zone, on l'a faite la plus large possible pour avoir la possibilité à l'intérieur de cette zone très large de pouvoir bouger selon les avis qui nous seront donnés. C'est à la fin du débat public qu'on pourra apporter des réponses, en mars 2022.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. M. PIECHACZYK souhaitait ajouter un mot sur un point particulier.

... **M. Xavier PIECHACZYK**, Président de RTE

Pour répondre à votre interlocuteur, nous avons déjà couplé le solaire, l'hydraulique, l'éolien, le nucléaire. Cela s'appelle le fonctionnement du système électrique. C'est notre travail, et on le fait déjà, parce que la France dispose déjà de beaucoup d'ENR. C'est notre quotidien. On sait le faire. Et vous avez de l'électricité tous les jours. Donc, cela ne posera pas de problème demain.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup pour ce complément. Je vous propose qu'on vous donne la parole, Monsieur.

... **M. Alexis DARQUIN**, Equinor

Bonsoir. Alexis DARQUIN, représentant Equinor pour la France, Océole. Je voulais donner un chiffre vis-à-vis de l'empreinte carbone de la ferme éolienne flottante Hywind Scotland, qui est juste au-delà de 25 g par kWh. Par rapport au chiffre que donnait Madame la ministre, il faut tenir compte

de la taille du parc, qui n'est que de 30 MW. Donc, je pense que ses ambitions ou perspectives en termes d'empreinte carbone sont réalistes. On est à deux fois moins que le photovoltaïque, et encore deux fois moins que le micro-photovoltaïque, qui me semblent être de fausses bonnes idées.

Une réflexion vis-à-vis du débat de ce soir, c'était l'importance de la mention des calendriers. Sur l'urgence climatique, je pense qu'il faut être humble vis-à-vis des impacts environnementaux. Nous avons parlé des enjeux moteurs vis-à-vis de la transition énergétique et du besoin d'électricité en France. On n'a pas mentionné, de mon point de vue, la dimension socio-industrielle du calendrier. En France, il n'y a qu'une éolienne offshore connectée au réseau, Floatgen, et que si on attend trop longtemps, compte tenu du développement des infrastructures, des compétences et des filières dans les pays européens, ce sera peut-être dur pour la France de se mettre en ordre de marche et d'avoir une filiale compétitive.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup pour cette intervention.

... **M. GUENNICHE**, Participant

Bonjour. J'ai bien noté les centaines de millions à dépenser pour le raccordement et qui obèrent la possibilité d'éloigner les éoliennes. Et donc, la question, c'est : Plutôt que de ramener l'électricité, pourquoi ne pas utiliser ces fermes flottantes pour produire de l'hydrogène sur place grâce à l'électrolyse ? Merci.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci pour votre question.

... **Mme Pauline BERTRAND**, Valeco

Bonsoir. Pauline BERTRAND pour la société Valeco. Je voulais dire un chiffre. On entend beaucoup parler du calendrier. Aujourd'hui, on prend une décision en 2021 pour une ferme éolienne flottante qui sera mise en service en 2030. Il faut bien avoir cela en tête. Ce sont des projets qui sont extrêmement longs. Ensuite, je voulais souligner que c'est une filière extrêmement jeune, très créatrice d'emplois, que la France a loupé le coche de l'éolien posé et qu'aujourd'hui, ce serait dommage qu'on loupe le coche de l'éolien flottant. C'est toute une filière à créer. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'attentes sur le contenu local. C'est une chance pour la France. Je trouverais cela extrêmement dommage, en tant que citoyenne, de ne pas la saisir.

... **Un intervenant**

Je reviens sur l'idée que j'ai eue tout à l'heure. Je voulais dire que si on pouvait coupler le solaire et l'hydraulique sur une éolienne, pour gratter encore plus d'énergie... Et la deuxième question, c'est :

pourquoi l'État n'oblige pas les centres commerciaux et les grandes surfaces à mettre en place des panneaux solaires ou des moyens pour récupérer de l'énergie ?

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci pour votre question.

... **M. Pierre-Yves HARDY**, WWF

C'est pour réagir aux propos de Madame la ministre sur le retard qu'on a pris et sur l'accélération. Il y a un enjeu sur l'éolien offshore flottant. Au niveau de la France, il y a une carte à jouer au niveau international. On est clair là-dessus. Je travaille au WWF. On a bien conscience qu'il faut accélérer dans le développement de l'éolien offshore. On est pour l'éolien offshore. On est très heureux qu'il y ait une filière française qui est en train de se monter. Par contre, ce qu'on ne comprend pas dans l'accélération, ce sont ces trois ans de retours d'expérience des pilotes et du programme MIGRALION. Aujourd'hui, on a pris énormément de retard sur les fermes pilotes. Elles devaient sortir en 2019, elles vont sortir en 2023. On risque d'avoir encore du retard sur ces fermes commerciales. La nature n'est pas responsable du retard que l'on prend. Cette nature est là depuis très longtemps et il faut qu'on prenne nos responsabilités en tant que société et voir si on ne peut pas accéder à une meilleure effectivité. Vous avez déjà mis au point des dispositions réglementaires pour accélérer l'objectif. L'objectif, ce serait que l'éolien, on arrive à le sortir en cinq ans, mais qu'on aille optimiser toutes ces démarches, travailler main dans la main avec les acteurs des filières, avec l'État, avec les régions et tous les acteurs. Vous avez trois ou quatre ans devant vous pour travailler, optimiser la mise en place d'éoliennes flottantes. Le moment où l'évitement sera au-dessus de cette pile et vraiment effectif, qu'on aura bien choisi les emplacements parce qu'on aura tous les retours, à ce moment-là, les choses peuvent aller très vite. Finalement, cela rentre dans le calendrier que vous proposez, sauf qu'on va laisser la nature nous expliquer comment elle fonctionne, et ensuite, nous, les humains, on va être très efficaces. Merci.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci pour votre intervention. Est-ce que vous pouvez lever la main, les personnes qui demandent la parole ? Comme il y a beaucoup de demandes de prise de parole, je vous propose qu'on laisse la parole aux responsables de projet pour qu'ils répondent et, ensuite, on refait un nouveau tour de questions et d'interventions. Merci beaucoup. Mesdames les ministres, c'est à vous. Comment réagissez-vous à ces échanges qui viennent d'avoir lieu à Marseille ?

... **Mme Barbara POMPILI**, Ministre de la Transition écologique

C'est vrai qu'on n'avait pas parlé de la filière industrielle. On a loupé le coche sur beaucoup d'énergies renouvelables. Là, on est en train de rattraper le retard sur les énergies éoliennes offshore. On a des entreprises, des usines qui se créent pour fabriquer des composantes en France. Ce que nous voulons, c'est que les énergies renouvelables créent de l'emploi et des filières en France. Prendre du

retard là-dessus, cela fera tout simplement que l'on va se retrouver à devoir acheter des composants à l'étranger fabriqués par des étrangers, et ce serait vraiment dommage. Je trouve cela très bien que certains l'aient dit tout à l'heure.

Sur l'hydrogène, il faut regarder techniquement ce qui est intéressant. De toute façon, l'hydrogène qui serait produit sur les sites éoliens, il faudrait ensuite le ramener d'une manière ou d'une autre. À voir. Il ne faut pas être fermé. Il faut regarder ce qui est le plus utile et le plus intéressant projet par projet.

Pourquoi l'État n'oblige pas des panneaux solaires sur les toits ? Dans la loi Climat et Résilience, on a obligé, pour les bâtiments logistiques et commerciaux à partir de 500 m² et pour les bureaux à partir de 1 000 m², quand on en construit ou qu'on en rénove, à mettre des panneaux solaires sur ces bureaux. C'est dans la loi qui vient d'être promulguée il y a un mois. Enfin, sur les délais, on aura de premiers retours de fermes pilotes puisqu'on ne commencera à construire, quel que soit l'emplacement choisi, que quatre ans au moins après que les fermes pilotes aient commencé. On aura des retours d'expérience.

Mais vous savez, pour m'intéresser aux questions écologiques depuis longtemps, la nature a un temps de réaction sur trois ou quatre ans, mais elle a aussi un temps de réaction sur dix ans et sur 100 ans. À un moment, il faut se dire qu'il faut qu'on avance, parce que sinon, l'impact qu'on ne connaît pas ou qui n'est pas assez identifié, c'est une chose. Par contre, l'impact de l'inaction climatique, on le connaît. Le WWF le connaît très bien. Si on ne réduit pas très vite nos émissions de gaz à effet de serre, les conséquences sur la biodiversité, on les connaît parce qu'elles sont très bien renseignées. Cela s'appelle le début de la sixième extinction. Donc, je crois qu'il faut qu'on trouve un bon équilibre. Il me semble que le fait d'attendre entre trois et quatre ans après le début des fermes pilotes pour pouvoir rectifier le tir sur un certain nombre de choses avant la construction, ce soit un bon équilibre.

... Mme Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer

Un complément sur le volet économique des choses. Vous dites à raison que nous avons des compétences industrielles en la matière. Heureusement qu'on a pu nourrir ces compétences à travers l'ensemble des activités à l'international qu'ils ont pu avoir. C'est grâce à ces activités qu'on les a encore en France. Il faut aujourd'hui que l'on puisse mieux travailler. J'ajoute à la partie industrie toute la partie services maritimes. On a parlé tout à l'heure des pêcheurs, mais les services maritimes, la maintenance notamment, c'est aussi énormément de développement, d'activités économiques sur les territoires, et d'emplois, bien entendu.

Je voulais ajouter que je partage tout ce qui a été dit par Barbara, bien entendu. Je crois que l'on peut se féliciter de ces nouvelles manières de dialoguer, y compris en direct avec vous. Je suis enchantée d'avoir entendu vos réactions, vos questions et de pouvoir y répondre. On continuera à le faire dès qu'on pourra le faire, en Méditerranée comme ailleurs.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup, Mesdames les ministres. Je vous propose que nous repartions sur un nouveau temps d'échanges en salle.

... **M. Paul DE LA GUERIVIERE**, PDG de BW Ideol

Bonjour. Je suis le PDG et le fondateur de BW Ideol, qui est une entreprise leader dans le domaine de l'éolien flottant implanté à La Ciotat. On est un peu dans le cœur du sujet. Je voudrais illustrer les débats avec des exemples concrets. Il y a une éolienne en service en France, qui a la chance d'être flottante, au large du Croisic, qui est l'éolienne Floatgen, qui a été développée, conçue, construite et exploitée par BW Ideol. Elle nous permet d'avoir un retour d'expérience sur cette nouvelle filière de l'éolien flottant. L'ensemble du projet a été construit dans le port de Saint-Nazaire. Cela a créé des emplois pendant toute la durée de construction dans le port de Saint-Nazaire. Cela n'a pas été fabriqué à l'étranger, cela a été fabriqué localement, au plus proche du projet. Cette éolienne est implantée à plus de 22 km des côtes, en bonne concertation avec l'ensemble des usagers, avec très peu d'impact. Elle produit quasiment tout le temps. On parle de l'intermittence de l'éolien flottant. Quand on est au large, on a un vent constant. Donc, cette éolienne produit quasiment tout le temps. C'est une illustration concrète des retombées industrielles qu'il y a derrière. On l'a un tout petit peu évoqué, c'était peu présent au début. Un des enjeux principaux de développement de cette filière, c'est qu'il y ait des retombées économiques locales. C'est un peu le pendant. Il y a des impacts environnementaux, mais il y a aussi des bénéfices en termes de création de filières. Je m'adresse directement aux lycéens présents qui nous font la chance d'être là. Vous avez une chance extraordinaire, c'est que demain, vous pourrez travailler dans cette nouvelle filière. En développant de l'éolien flottant, on vous crée des opportunités dans la conception de ces objets absolument passionnants. Dans leur construction, on peut les fabriquer en béton dans le port de Marseille Fos. Et après, en exploitation, on peut aller sur site dans les métiers de la mer qui sont des métiers passionnants. C'est cela aussi, l'enjeu de ce débat. C'est quels métiers on veut donner demain à ces lycéens. L'éolien flottant est l'un de ces métiers passionnants.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup pour votre intervention.

... **Mme Clara HENISSART**, Directrice de la
Coopérative maritime du Levant

Bonjour. Clara HENISSART, directrice de la Coopérative maritime du Levant. C'est dommage que Madame la ministre de la Mer soit partie. Pour les pêcheurs professionnels que je représente, le monde idéal, c'est un monde sans éoliennes flottantes en Méditerranée. Cependant, je travaille aussi pour des citoyens responsables et si ces installations d'éoliennes devaient arriver en Méditerranée, notre souhait le plus cher est que cela soit le moins impactant possible pour la pêche professionnelle, mais pour la pêche professionnelle de demain, celle de 2030 et de 2040. Et notre souhait le plus

précieux, c'est que le regard ne soit pas porté sur la pêche telle qu'elle était hier ou aujourd'hui, mais vraiment qu'il y ait un regard sur l'avenir de cette profession. Merci beaucoup.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup pour votre intervention. Je prends deux réactions sur YouTube. Pauline nous demande pourquoi l'information du processus du débat par la commission et de son sujet n'est pas connue des citoyens. « Encore trop de citoyens ne sont pas informés et donc ne participeront pas. » C'est ce que nous essayons de faire ce soir et jusqu'au 31 octobre. N'hésitez pas à relayer le débat autour de vous. On compte sur vous.

Une réaction de France Énergie Éolienne. « Concernant l'hydrogène, c'est un sujet prospectif intéressant sur lequel la filière éolienne travaille. Il faut d'abord produire une électricité bas carbone pour le réseau et, en complément, produire de l'hydrogène vert à base de renouvelables, permettant une décarbonation de la mobilité, (les navires ?), et de l'industrie à proximité des ports. » Est-ce que quelqu'un ou quelqu'une souhaite réagir ?

... **M. Nicolas BOUTIN**, Principle Power

Bonsoir. Je vais revenir sur le côté industriel. Je suis Nicolas BOUTIN, je représente la société Principle Power. Nous sommes concepteurs de flotteurs. Nous sommes implantés en France, au Portugal et aux États-Unis. Je vais revenir sur un point important, qui est la planification. Cela concerne tout le monde, y compris les industriels. Comme l'a dit ma collègue en face, cela prend beaucoup de temps pour mettre en place les éoliennes. Plus on attend, plus les éoliennes seront en route tardivement. On a loupé le fixe. Si cela continue, on va louper le flottant. Quand je dis qu'on loupe le plus flottant, c'est qu'en France, on a plein d'acteurs. On en voit déjà dans la salle ce soir. Il y a plein de forces vives. On est tous là pour avancer sur ces sujets. Il faut créer cette filière. On a une énorme chance, comme l'a dit monsieur tout à l'heure, d'être à une période charnière de l'énergie où l'on peut créer une filiale d'excellence en France. Il faut saisir cette chance et y aller.

Par contre, on a les fermes pilotes. On est partie prenante sur les fermes pilotes. Je peux vous dire qu'aujourd'hui, ces fermes pilotes sont là, et c'est très bien qu'elles soient là, mais à l'étranger, il y a beaucoup d'autres fermes pilotes qui sont déjà développées. Je pense qu'on peut s'inspirer de ce qui se fait à l'étranger, sortir de la France. Il y a beaucoup de choses à apprendre, y compris pour la nature, savoir ce qui se fait à l'étranger. Pour les fermes pilotes en France, il y a déjà des développeurs qui sont dans la table d'après, même si une ferme pilote, ils la considèrent déjà comme une ferme commerciale, même si elle n'a que trois ou quatre flotteurs. Il y a vraiment cet aspect-là qui est important, de développer la filière et de donner aux industriels ce planning large. On peut voir aussi que pour l'appel d'offres pour la Bretagne, il y a eu dix développeurs. Donc, il y a plein de gens intéressés par cela. Cela va créer beaucoup d'emplois, comme l'a dit mon collègue tout à l'heure.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Quelqu'un souhaite-t-il réagir ?

... **M. Jérôme MAZAS**, Paysagiste au Conseil de l'État

Bonsoir. Je suis Jérôme MAZAS, paysagiste au Conseil de l'État, actuellement à Nantes, en Loire-Atlantique. Je trouve que le débat est hyper intéressant et riche. Je trouve qu'il serait intéressant qu'un débat sur la mer, on puisse l'avoir aussi sur la terre. On est confrontés à pas mal de saturation sur les fermes éoliennes à terre. Il me semble qu'il serait intéressant, plutôt que d'avoir des projets opportunistes liés à des parcelles privées, de faire des appels à projets comme ils sont faits sur la mer de manière à avoir des réponses un peu globales, qui soient liées aux caractéristiques du site. Je prends un exemple, quand on voit un paysage collinaire, quand la colline fait 30 m de haut et que les éoliennes font 200 m de haut, on a de quoi s'interroger sur la qualité de ces fermes éoliennes. On est un peu soumis à la question industrielle. Les industriels font de plus en plus de très grosses éoliennes et on a du mal à demander, dans le cadre des regards qu'on peut porter sur les permis, des éoliennes plus petites. C'est une question qui me semble très importante.

Deuxième point, on a beaucoup parlé d'environnement, d'énergie, etc., assez peu de social. Je rebondirais bien sur la question sur le prix pour proposer une idée. Une fois, je suis allé dans un Super U, au rayon des boîtes de thon. Je rencontre une mamie qui achète du thon et qui le trouvait vraiment cher. Je lui ai dit de prendre la grosse boîte, car elle est moins chère au prix au kilo. Mais elle m'a dit qu'après, elle allait la jeter, qu'elle n'allait pas tout manger. Je suis allé voir la caissière, je lui ai demandé pourquoi les grosses boîtes de thon étaient plus chères. Quelques semaines plus tard, le prix au kilo des petites boîtes de thon était moins cher que le prix au kilo des grosses boîtes de thon. Peut-être qu'il serait intéressant que le prix de l'électricité, pour les gens qui consomment peu, soit moins cher à l'unité que pour ceux qui consomment beaucoup. Ce serait une manière de faire payer les pollueurs. Merci.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci pour votre intervention. Nous nous dirigeons vers la fin de ce temps d'échanges. Je vous propose que nous prenions les deux dernières interventions.

... **Un intervenant**

Je ne sais pas trop, mais ma question, j'ai peur que cela fasse trop déborder le temps qu'on a... Si j'essaie de faire bref, je n'ai pas trop entendu la réponse à la question posée sur YouTube sur un format éventuel de convention citoyenne, ou quelque chose qui essaierait d'aller expérimenter. C'est déjà super, le travail fait par le CPDP pour ce débat. Mais on peut peut-être aller plus loin. J'entends énormément de personnes qui sont très partie prenante du projet. Il y a énormément de gens liés à la filière dans la salle. Je trouve qu'il y a un manque réel de personnes qui se posent des questions plus de l'extérieur et qui sont peut-être moins directement prises par les intérêts de la filière. Sur les formes que cela peut prendre, c'était intéressant, cette question de convention citoyenne. Je n'ai pas trop entendu de réponse par rapport à l'argument de la CNPN. Je n'ai pas entendu les ministres prononcer « CNPN », or, il me semble qu'ils ont quand même posé quelque chose d'assez fort sur leur positionnement par rapport à ce projet d'un point de vue de la biodiversité. Je pense que ces

personnes-là sont très au courant de tous les enjeux de l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité. Je me dis que si le CNPN dit cela, c'est qu'ils doivent tenir compte de cette question-là.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Dernière intervention de ce soir.

... **M. François GRIMAL**, Président de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Je vais faire vite, j'ai déjà parlé. C'était pour appuyer ce qu'ont dit mes collègues de WWF et de FNE PACA. Dans le calendrier, il ne faudrait pas qu'il y ait d'ambiguïtés. On ne vous dit pas qu'il faut les faire plus tard. On a tous conscience de l'enjeu climatique. Ce qu'on vous dit, avec des nuances entre associations, c'est que, pour que le calendrier soit tenu dans le respect de la biodiversité, il faut prendre le temps de faire des études correctes avec des financements appropriés. On peut toujours revenir sur les millions, mais on veut aller plus vite, il faut mettre plus d'argent. Il y a suffisamment d'experts, à mon avis, en France et à l'étranger, pour aller vite s'il y a les financements en face. Prenez le temps, parce que les projets expérimentaux, pourquoi ont-ils pris du retard ? Parce que les études ont été mal faites au début. Des associations ont porté des recours. Il y a eu d'autres problèmes environnementaux. Il y a eu des complications administratives. En voulant gagner du temps, les investisseurs en perdent. Vraiment, il faudrait que ces erreurs-là ne soient plus commises. Ce n'est pas parce qu'on perd un an à faire des études qu'on va perdre un an sur la date où les éoliennes seront sur la mer en train de fonctionner. C'est plus complexe que cela. Merci.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci d'être intervenu ce soir. Merci à toutes et tous pour les échanges. Étienne, je te rends la parole.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup à tous. Désolé si certaines personnes n'ont pas pu s'exprimer. Le débat continue dès demain matin en ligne et dans les deux prochaines semaines avec des ateliers thématiques, et ensuite sur les questions de localisation. Madame la ministre, je crois que vous avez une contrainte. Souhaitez-vous partir maintenant ou avez-vous le temps pour écouter la synthèse qui va être faite ?

... **Mme Barbara POMILI**, Ministre de la Transition écologique

Je suis vraiment obligée de partir, mais je peux dire deux mots sur ce qui a été dit. D'abord, excuser Annick GIRARDIN qui est partie, parce qu'elle avait une réunion avec les pêcheurs pour parler des suites du Brexit. Les pêcheurs sont très concernés par les problèmes du Brexit, donc il y avait une réunion. Elle était obligée de partir.

Pour répondre aux pêcheurs, oui, la pêche professionnelle doit ne pas être impactée lourdement par les éoliennes. On le voit aujourd'hui, globalement, il y a un impact au moment des travaux. Mais après, normalement, les choses se gèrent. C'est aussi à cela que sert le débat. Toutes les activités ont

un impact sur la biodiversité. Les pêcheurs le savent bien. Eux aussi ont un impact sur la biodiversité. Cela fait longtemps qu'ils travaillent pour réduire leur impact, pour réfléchir par exemple par rapport à leur filet... Tout le monde fait ce travail pour essayer de limiter les impacts sur la biodiversité. Est-ce parce qu'on a des impacts qu'il faut arrêter l'activité ? Non, évidemment. Il faut toujours trouver un équilibre.

Sur la saturation à terre, ce que j'entends sur l'éolien en mer, je l'entends sur l'éolien terrestre. D'ailleurs, monsieur l'a dit tout à l'heure. Il y a eu un problème à certains endroits sur des éoliennes terrestres qui sont apparues un peu comme cela. On est en train de faire une procédure qui ressemble pour l'éolien terrestre, c'est-à-dire que l'on a demandé aux préfets de faire des cartographies de zonage d'où l'on peut mettre des éoliennes avec plein de critères de vent, mais aussi de paysage et de saturation, pour que l'on puisse avoir une cartographie qui permettra de mieux planifier le développement de l'éolien, que ce soit mieux concerté et qu'on puisse savoir où on va.

On est en train d'essayer de rectifier des erreurs faites par le passé pour que tout ce développement des renouvelables se fasse de manière programmée, concertée et où tout le monde puisse donner son avis. C'était important de le dire. Quant aux fournisseurs d'électricité qui font des prix bas pour ceux qui consomment moins, cela existe déjà. Renseignez-vous auprès des différents fournisseurs. Cela pourra vous aider à faire des choix. Merci beaucoup. Je vais essayer d'écouter un peu les conclusions en me préparant pour partir. Merci pour ce débat. C'était très intéressant. Et merci à la CPDP, qui fait un sacré boulot.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci, Madame la ministre. On va donner la parole à Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante sous l'autorité de laquelle l'ensemble de ce débat public et tous les débats publics sont organisés.

... **Mme Chantal JOUANNO**, Présidente de la Commission nationale du débat public

Merci, Étienne. Trois minutes, car vous avez tous soif et Étienne vous a promis à boire. Merci à la CPDP et aux autorités pour cette réunion qui est particulièrement intéressante, parce qu'on fait le bilan de ce qui s'est dit et cela va relancer le débat. Je pense que cela va lui redonner de nouvelles bases pour la suite. Je voudrais rassurer les personnes qui se sont interrogées sur la suite, la concertation continue après le débat. Oui, il y a une suite, c'est une obligation légale. Jusqu'à la fin, l'enquête publique, vous aurez une concertation continue avec des garants. Monsieur le président de RTE, vous pourrez continuer à débattre avec tout le monde. L'autre point important, il y avait une interrogation sur les « simples » citoyens. Ici, ce soir, on est dans une réunion d'État où les autorités répondent à ce qu'elles ont entendu dans le débat, donc c'est normal qu'il y ait finalement moins de « simples » citoyens ou citoyens « ordinaires », mais je n'aime pas cette expression. C'est normal. Le but, c'est qu'ils entendent cela et qu'on puisse relancer le débat public ensuite. Mais notre rôle, c'est d'aller chercher ces personnes que, d'habitude, on n'a pas dans la salle. Ces personnes qui sont des citoyens

qui n'ont pas entendu parler du projet et qui ont besoin de s'exprimer dessus, de le connaître et de donner leur avis. Ce sont eux qui vont éclairer le décideur.

Sur ce débat, je ne vais pas faire la synthèse. Ce serait prétentieux. Ce serait très réducteur par rapport à ce que vous avez entendu. Par contre, je peux vous donner ses traits saillants par rapport aux quatorze débats publics et concertations qu'on a pu faire depuis maintenant onze ans sur des projets de parcs éoliens en mer. On les a tous faits. Il y a des constantes qu'on retrouve dans tous les débats et qu'on retrouve ici. Il n'y a pas de singularités. Il y a des éléments classiques sur les questions de la décarbonation, de la contribution de l'éolien en mer à la décarbonation et de la politique énergétique. C'est hyper classique, comme questionnement.

C'est classique, d'avoir des doutes sur les créations d'emplois. Cela se questionne à chaque fois, dans tous les débats publics. De même que dans tous les débats publics, la mise en cause du coup par coup intervient. On l'avait dit dès 2010, la demande de planification. Dès le premier débat public, recommandation de la commission particulière : il faut une planification et de la visibilité sur le développement de l'éolien en mer. Autre élément important, malheureusement, l'insuffisance des données sur l'état initial de l'environnement. C'est un constat qu'on fait depuis onze ans. Cela fait onze ans qu'on pose la question. Cela fait onze ans qu'on dit que, pour débattre vraiment des mesures d'évitement, c'est difficile de le faire sans avoir d'études sur l'état initial. C'est un questionnement constant. Un autre questionnement constant, c'est l'impact sur l'ensemble des usagers de la mer, et en particulier les pêcheurs. Dès le départ, on a dit que ce serait bien d'avoir des réponses précises pour savoir si on peut pêcher au milieu des parcs d'une part, et d'autre part, s'il y aura des mesures de compensation. On a encore besoin d'avoir des réponses à ces questions.

Par contre, le plus intéressant, ce sont les spécificités de ce débat, les questionnements qui me semblent plus importants que dans d'autres débats publics. Il y a le questionnement sur l'environnement qui ressort vraiment de manière forte ici, plus que sur d'autres débats publics qu'on a pu avoir. Et ce questionnement sur l'environnement, il interroge le calendrier. Ce questionnement sur le calendrier, c'est vrai qu'on ne l'a pas eu vraiment de manière aussi marquée sur d'autres débats publics. On l'a eu un peu en Normandie à cause du Brexit, mais pas aussi fortement qu'aujourd'hui et que ce soir en particulier. Le questionnement sur la planification, on a eu des débuts de réponse, mais ce qu'on entend souvent, c'est dans la PPE, on a envie de savoir combien de GW par façade, et ensuite, dans les DSF, où sont les différents usages de la mer envisagés. Tout le monde a besoin d'y voir clair sur la suite. Ce sont des recommandations qu'on traîne de débat en débat et que vous avez retrouvées ce soir.

Dernier élément, je ne reviendrai pas sur la sobriété énergétique puisque cela questionne l'opportunité même des parcs éoliens. Ce qui me semble important, et j'espère que la ministre peut l'entendre, c'est qu'il ne faut pas confondre questionnement et opposition. Des oppositions radicales à des projets, on en a entendu dans beaucoup de débats publics, parce qu'on a fait plus de 100 débats publics, plus de 400 concertations. Donc, on a entendu des oppositions radicales.

Là, on entend plus des « oui, mais » ou « non, sauf si ». On l'a vu ce soir, mais on l'a vu aussi dans l'ensemble du débat public, il y a des réponses à des questions qui doivent être apportées. Il y a des marges de négociation qui s'ouvrent autour de ce projet. Je trouve que c'est là où le débat public

peut apporter beaucoup aux décideurs. Il permet d'identifier les marges de négociation, les marges d'amélioration du projet au-delà du questionnement sur son opportunité, qui est une obligation quand on débat. Quand on débat, on débat de s'il faut le faire ou pas. Donc, voilà en quelques mots ce que je souhaitais vous dire et encore un grand bravo à la CPDP pour son organisation.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci, Monsieur le préfet. Merci, Messieurs, Mesdames les représentants des différentes structures. Et merci aux citoyens que, moi non plus, je n'appellerais pas « ordinaires » ou « simples », mais des citoyens, tout simplement, d'avoir été présents. Encore nos excuses aux personnes qui ont suivi en streaming. Merci beaucoup. Nous avons encore un mois de débat avec énormément de choses et de sujets à approfondir, y compris en tenant compte des enseignements qui viennent d'être rappelés pour la réunion de ce soir. Le premier enseignement, c'est qu'il est tard, qu'on a soif et faim. Je vous propose tout de suite de descendre au rez-de-chaussée pour une collation. Merci encore à tous, et à très vite.